



LE CONSEIL NATIONAL DE L'ALIMENTATION est composé de 47 membres nommés par arrêté pour une durée de trois ans renouvelable qui représentent toutes les composantes de la « chaîne alimentaire » et de la société. Les établissements scientifiques publics sont membres de droit. Tous les ministères concernés assistent aux travaux du Conseil avec voix consultative.

Le CNA, qui n'est pas présidé par un membre du gouvernement, est consulté par les ministres en charge de l'agriculture, de la consommation et de la santé, sur la conception et la mise en œuvre de la politique alimentaire française.

Aujourd'hui présidé par Philippe Guérin, le CNA a émis 48 avis depuis sa création en 1985.

LA MISSION AGROBIOSCIENCES est un centre d'échanges et d'informations sur les questions de société sujettes à controverse, dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture, du monde rural et des sciences du vivant, financé dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006, Conseil Régional Midi-Pyrénées- Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité. Elle inscrit son action dans des opérations d'ampleur régionale, nationale et internationale. Dirigée par Jean-Claude Flamant, son équipe combine les compétences de conception et d'ingénierie du débat public, ainsi que de gestion et rédaction d'informations au grand public.

La séance décentralisée du CNA a été organisée par :

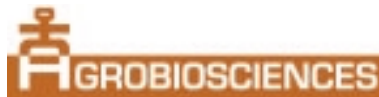
Le Conseil National de l'Alimentation
La Mission Agrobiosciences

En partenariat avec :

Le Conseil Régional Midi-Pyrénées,
L'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse,
Le Centre INRA de Toulouse,
Le Sicoval, Communauté d'agglomération du Sud-Est toulousain.

Financée par :

Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale.



aux **BONS SOINS**
*de l'***ALIMENTATION**



Séance décentralisée du CNA et **FORUM**

14 décembre 2004

AGROBIPOLE TOULOUSE SUD-EST

SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL NATIONAL DE L'ALIMENTATION

P 4 > 16

En ouverture

P 5

- Allocution d'Alain Fauconnier, Vice-président du Conseil Régional Midi-Pyrénées
- Allocution de William Dab, Directeur Général de la Santé
- Allocution de Sophie Villers, Directrice Générale de l'Alimentation

Compte-rendu de la séance plénière

P 9

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 9 novembre 2004
- 2- Point d'information sur la mise en œuvre du Programme national nutrition santé (PNNS).
- 3- Examen des suites données à l'avis n° 40 relatif aux allégations faisant un lien entre alimentation et santé.
- 4- Adoption des éléments d'analyse du CNA pour la mise en place d'une expertise socio-économique dans le domaine alimentaire.
- 5- Approbation d'un projet de baromètre de la perception de l'alimentation.
- 6- Adoption d'un mandat sur la création d'un observatoire de l'alimentation
- 7- Rapport d'étape du groupe de travail sur la prévention de l'obésité chez l'enfant, de la naissance à trois ans.
- 8- Rapport d'étude du groupe de travail sur l'évaluation des politiques publiques en matière d'utilisation des intrants agricoles, vétérinaires et phytosanitaires.
- 9- Tour de table sur la saisine du CNA relative à la Loi de modernisation agricole

FORUM « AUX BONS SOINS DE L'ALIMENTATION »

P 17 > 41

Du côté de la santé

P 18

- Le pôle Aliment-Santé : de la recherche à la production
- Avancées et limites des recherches sur l'obésité
- Échanges avec le public

Du côté de la toxicologie

P 23

- 120 chercheurs pour une alimentation plus sûre
- Alimentation et environnement : le cas des perturbateurs endocriniens
- Echanges avec le public

Du côté de la sociologie

P 27

- Sociologie de l'alimentation : enjeux scientifiques et politiques.
- Echanges avec le public

Du côté de l'interculturel

P 31

- L'orthorexie, une névrose culturelle ?

Du côté des Grands Témoins

P 35

- Le surpoids : des conséquences lourdes pour toute la société,
- French paradoxes !

Conclusion de Philippe Guérin

P 40

Remerciements

P 41

LE CNA SUR LE TERRAIN...



Depuis sa création en 1985, le Conseil National de l'Alimentation a toujours tenu ses séances plénières à Paris et c'est grâce aux soutiens accordés par M. Philippe DOUSTE-BLAZY, Ministre des Solidarités, de la Famille et de la Santé, l'un des trois tuteurs du CNA, que pour la première fois nous avons pu nous réunir en région et en public. Au nom des membres du Conseil, je lui adresse mes vifs remerciements. Ayant l'honneur de présider aussi le Conseil de l'ENSAT, mon choix pour ce premier déplacement du CNA s'est naturellement porté vers l'Agrobiopole Toulouse Sud-Est où le Conseil Régional Midi-Pyrénées, le SICOVAL et l'INRA ont été prompts à faciliter notre venue. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Je savais pouvoir compter sur le sens de l'accueil, l'imagination et les compétences disciplinaires des équipes scientifiques locales mobilisées autour de la Mission d'Animation des Agrobiosciences. Elles sont pour beaucoup dans la réussite de cette première expérience qui a enchanté tous les participants et donné au CNA, j'en suis sûr, un élan nouveau.

Nous avons choisi pour fil conducteur de la journée les liens entre alimentation et santé, thème auquel se rattachaient plusieurs points de l'ordre du jour de la séance du matin et la plupart des exposés de l'après-midi. Bien sûr, nous n'imaginions pas épuiser un sujet aussi vaste, mais débattre de problèmes de santé publique en dépassant le seul aspect sanitaire pour y ajouter des considérations sociologiques ou éthiques a été novateur.

Ainsi, un débat s'est instauré entre l'expert et la société civile, illustrant l'utilité d'un dialogue science-société plus abouti. Je suis convaincu qu'il faudra dépasser un jour le modèle théorique de « l'instruction publique » et considérer les savoirs de chacun. C'est à cette condition que la conception et la mise en œuvre de la politique française de l'alimentation procéderont d'une vision partagée.

Philippe Guérin,
Président du CNA.

150 personnes assistaient à cette séance plénière qui revêtait un caractère exceptionnel, dont une centaine d'auditeurs représentatifs de tous les secteurs concernés par l'alimentation. Des acteurs qui ont apprécié de pouvoir appréhender, in vivo, le mode de fonctionnement du Conseil National de l'Alimentation et la teneur de ses travaux. Une matinée où se sont succédés points d'informations, rapports d'étape, examens et adoptions d'éléments tels que les projets de mise en place d'un baromètre de la perception de l'alimentation et d'une expertise socio-économique, mais aussi des problématiques comme la prévention de l'obésité chez l'enfant, le suivi du Programme national nutrition santé, ou les fameuses allégations mentionnant un lien entre l'alimentation et la santé.

Un programme dense suivi, tout naturellement, par un buffet gastronomique composé de produits régionaux, offert par le Sicoval, dans le hall baigné de soleil de l'Ensat.



Gilles CATTIAU

EN OUVERTURE

C'est au sein de l'École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse (Ensat) que se déroulait, tout au long de la matinée, la séance plénière du Conseil National de l'Alimentation. Après ouverture de la séance par M. le Président Guérin, les interventions de Francis Sevila, Directeur de l'Ensat – dont Philippe Guérin a l'honneur de présider le conseil d'administration – et de M. Alain Fauconnier, Vice-président du Conseil Régional Midi-Pyrénées, ont permis de présenter le pôle toulousain d'enseignement supérieur et de recherche agrovétérinaires, fortement impliqué dans les domaines de l'alimentation et de la santé. William Dab et Sophie Villers, respectivement Directeur Général de la Santé et Directrice Générale de l'Alimentation, ont ensuite posé les enjeux qui sous-tendent les problématiques de nutrition et d'alimentation.

Allocution de M. **Alain FAUCONNIER**,
Vice-président du Conseil Régional Midi-Pyrénées.

Midi-Pyrénées : un bain de culture favorable à la réflexion sur l'alimentation

« La Région Midi-Pyrénées est heureuse et honorée d'accueillir le CNA qui tiendra pour la première fois de son histoire une séance plénière en région et en public. Vous avez choisi Midi-Pyrénées comme lieu de ce double événement. Ce choix est pour nous un encouragement. Il nous invite à poursuivre nos actions en faveur d'une agriculture proche des questions citoyennes, d'une alimentation sûre et de qualité, d'un débat sociétal constant sur l'avenir des activités du vivant.

Ce n'est sûrement pas un hasard si le choix du CNA s'est plus précisément porté sur l'Agrobiopole de Toulouse Sud-Est. Ce lieu, où se côtoient chercheurs, entrepreneurs, professionnels, industriels, illustre parfaitement la nécessité du rapprochement entre tous les acteurs pour mieux appréhender et s'inscrire pleinement dans les préoccupations contemporaines de la société, à propos desquelles le CNA est constamment consulté. Vous trouverez ici, si vous le souhaitez, de nombreux interlocuteurs à même de contribuer utilement à vos réflexions.

Cette journée est articulée autour du thème « Alimentation-Santé ». Sur notre terroir, associer ces deux mots a quelque chose de naturel. Vous êtes ici au pays de la gastronomie et du bien-vivre. Avant de tenter d'ex-

L'ENSAT : Au cœur d'un grand pôle des sciences du vivant. Ainsi que l'a rappelé Francis Sevila, Toulouse représente le deuxième pôle universitaire français, accueillant 120 000 étudiants et une vingtaine de grandes écoles parmi les plus prestigieuses en technologies, commerce et marketing. L'un des points forts en terme de structuration ? L'Institut National Polytechnique qui avait là le plaisir d'accueillir les membres du CNA, et qui rassemble quatre de ces écoles, dont l'ENSAT, dans un dispositif universitaire original préfigurant l'avenir des réseaux de grandes écoles. « Toulouse est également une place forte de l'agronomie », a poursuivi F. Sevila, conjuguant en effet les compétences de l'ENSAT, de l'École Supérieure d'Agriculture de Purpan, de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse, du puissant dispositif de recherche de l'INRA et de la mission de formation de l'École Nationale de Formation Agronomique, « l'ensemble constituant un des grands pôles des sciences du vivant en France ».

pliquer combien vos préoccupations sont aussi les nôtres, je voudrais vous présenter rapidement ce territoire.

Midi-Pyrénées est la région la plus vaste de France, plus grande que les dix plus petits Etats d'Europe, plus vaste que le Danemark et la Belgique. Avec 2 612 707 habitants, dont 1 700 000 dans les 18 pôles urbains et 1 000 000 pour la seule agglomération de Toulouse, mais aussi avec plus de 3 000 communes, Midi-Pyrénées est également la première région rurale et agricole de France. Une « France agricole en réduction », comportant toutes les productions et se situant au premier rang national pour le nombre de produits sous signes officiels de qualité. L'agriculture et l'agro-alimentaire y constituent ainsi un pôle économique majeur : avec plus de 40 000 emplois, ces activités représentent le premier employeur de la région, devant le secteur aéronautique.

Face à un tel constat, la Région est confrontée à un double défi : un défi en terme de recherche, d'innovation et de sécurité dans l'agroproduction répondant au défi démographique du rééquilibrage et du développement de ses territoires ruraux ; mais aussi le défi de faire vivre un pôle urbain en étroite harmonie avec ses territoires ruraux.

Ces défis devront être relevés dans un contexte particulier. Le monde rural est inquiet de son avenir. Le monde agricole doute, déprime même parfois, devant les bouleversements de la nouvelle réforme de la Politique agricole commune. Qu'advient-il de l'acte de production suite au découplage des aides ? Quelle évolution du métier d'agriculteur devant l'écoconditionnalité des aides ? Quel avenir pour les nombreuses structures qui ont façonné l'agriculture de ce territoire grâce aux fonds structurels européens, fonds qui vont disparaître en 2007 ? Face à ces incertitudes, la recherche, l'innovation, l'anticipation, la coopération avec les autres régions d'Europe sont plus que jamais nécessaires.

Dans ces différents domaines, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées s'est déjà donné les moyens d'agir en soutenant massivement les initiatives de l'enseignement supérieur agrovétérinaire ; Midi-Pyrénées constitue ainsi le deuxième pôle agrovétérinaire de France avec plus de 3 000 étudiants, et ce au travers de ses pôles de compétences : le pôle de recherche de sécurité sanitaire des aliments ; le pôle de recherche aliment santé ; les CRITT qui sont les interfaces entre le monde économique et la recherche ; l'IRQUALIM qui reste le premier Institut de la qualité alimentaire est une référence pour de nombreuses régions.

La problématique de l'alimentation et de la sécurité alimentaire est au cœur des préoccupations de la politique régionale. En 1998, période au cours de laquelle l'élevage local a été ébranlé par les crises sanitaires successives, le Président Malvy a souhaité se doter de nouveaux outils en faisant fortement appel à l'apport et à l'expertise des sciences humaines. Rétablir les liens entre consommateurs et producteurs, mieux percevoir les évolutions, les peurs, les représentations, mieux anticiper et réagir face aux crises, tels étaient les objectifs poursuivis.

Dans le contexte d'une opinion déboussolée par les crises et perplexe à l'égard de la science, des biotechnologies, de l'industrialisation et de l'évolution de l'agriculture, est née la Mission d'Animation des Agrobiosciences. Elle s'est d'emblée consacrée à la mise en débat des problématiques dans ce domaine, afin de mieux éclairer les enjeux, d'apporter des informations aux citoyens, aux acteurs et aux décideurs et de permettre l'expression des différents points de vue ou prises de position. Sur des sujets aussi sensibles que l'alimentation, le rôle de l'agriculture, les enjeux sociaux des sciences de la terre et du vivant, il est en effet fondamental de confronter les points de vue et les expériences. Le débat, la diffusion de la connaissance et la recherche commune de nouvelles perspectives constituent les outils qui permettront de désamorcer la violence des polémiques et de prévenir les crises ; d'aider à la construction de l'opinion

publique sur un socle de données partagées ; de favoriser les échanges entre les différentes disciplines et les projets de développement locaux.

Le politique se situe à la croisée de deux forces contradictoires : il souhaite l'optimisation du couple recherche/transfert de technologie avec tous les outils mis en place : incubateur, fonds d'amorçage, essai-image, capital risque ; il doit concilier ces urgences dans un monde de concurrence, avec le principe de précaution qui agit comme un frein en réponse aux craintes de l'opinion publique. Dans un monde où la bombe lacrymogène remplace la confrontation démocratique des idées, il est urgent d'organiser ces lieux de débats et de construction. Des lieux où les sciences dures se mélangent aux sciences sociales pour écouter, analyser, expliquer, vulgariser, se confronter aux idées émises par la société afin de contribuer à un meilleur éclairage des problématiques avancées.

Le débat est encore trop souvent perçu comme une convulsion impossible à maîtriser, alors qu'il est généralement facteur d'apaisement et de pacification. Deux manifestations majeures, de dimension nationale, organisée dans la région Midi-Pyrénées constituent les temps forts de cette volonté politique de débat.

Tout d'abord, l'Université de l'Innovation Rurale de Marciac qui se tient en août. En 10 ans, de nombreux thèmes ont été débattus. Tous correspondent à l'interrogation du moment, et très souvent ont même anticipé sur ce qu'allaient être les préoccupations de la société et des décideurs. Ils ont permis une élaboration collective d'idées sur l'évolution de l'agriculture et de ses fonctions au sein de la société. C'est à Marciac, où les citoyens, les acteurs et les décideurs tentent chaque année de chercher ensemble des issues à des questions, que bien souvent, se sont élaborées pour la première fois une réelle confrontation et construction des arguments sur des sujets qui n'étaient alors qu'en émergence.

Par ailleurs, à l'occasion du SISQA, le Salon international de la sécurité et de la qualité alimentaire se mêlent trois jours durant débats de société, conventions d'affaires, présentations pédagogiques et découvertes scolaires, rencontres entre consommateurs et producteurs, achats de produits, le tout avec pour thème central les produits sous signes officiels de qualité.

Dès sa création, le SISQA a été reconnu comme une grande manifestation qui s'inscrit au cœur des enjeux « Agriculture, Alimentation, Société ». Certains d'entre vous ont été amenés à y participer. Notamment en 2003 où, précisément, les Rencontres traitaient du thème Aliment-Santé. En 2005, l'Association des Régions d'Europe pour les Produits d'Origine (AREPO) tiendra son conseil d'administration et donnera une dimension internationale à

la manifestation avec la présentation des produits des régions d'Europe.

Ces manifestations sont autant d'exemples de l'engagement du Conseil Régional Midi-Pyrénées auxquels il convient d'ajouter les contributions financières dans les différents pôles cités précédemment.

Vos travaux, mesdames et messieurs, sont très importants. Vos avis ont des conséquences considérables sur le quotidien des producteurs et des consommateurs. Le temps est malheureusement venu où la qualité du produit, le cahier des charges, ne suffisent plus à assurer le revenu. La tertiarisation de l'agriculture est évidente, le produit est plus souvent acheté pour le service qu'il rend que pour sa qualité intrinsèque. Le domaine de la transformation laitière illustre bien cette nouvelle tendance où l'on vend des aliments aux vertus médicamenteuses, où la marge économique se fait sur le service ou le bienfait présumé du dit produit, banalisant le reste de la filière et la tirant très souvent vers le bas.

Au cours de la matinée, le CNA va débattre de l'avis n° 40 relatif aux allégations faisant un lien entre alimentation et santé. Ce sujet constitue un enjeu majeur certes pour le consommateur, mais aussi fondamental pour le producteur.

Je préside la commission Communication Promotion des Produits d'Origine dans le cadre de l'AREPO, et nous sommes extrêmement attentifs à ce sujet. Si la qualité constitue la priorité régionale, le produit de qualité n'est rien sans des exploitations viables sur des territoires préservés et vivables. La qualité n'est rien si son approche n'est pas partagée par des consommateurs avertis et exigeants.

Le Conseil National de l'Alimentation est au cœur de ces enjeux de société. Il contribue et contribuera par ses avis à définir les modes de vie de demain, mais il dessinera également le cadre de vie et la vie des territoires.

Bienvenue en Midi-Pyrénées, merci pour votre travail et permettez-moi de vous inviter à réitérer cette expérience de décentralisation. Le Conseil National de l'Alimentation trouvera toujours en région Midi-Pyrénées un « bain de culture » favorable à l'avancement de ses travaux, un public concerné et impliqué dans ses thématiques, des acteurs au fait de la complexité et des enjeux que le thème de l'alimentation soulève dans le monde. » ■

Allocution de M. **William DAB**, Directeur Général de la Santé, ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille.

Pour une politique de santé publique plus participative

« Au regard des problématiques de nutrition et d'alimentation, la Direction Générale de la Santé considère que l'évolution actuelle représente un effondrement des barrières entre la prévention et le soin. Il sera bientôt difficile, selon nous, de distinguer ce qui relève du soin de ce qui relève de la prévention. La médecine cherchera en effet de plus en plus à maîtriser les facteurs de risque, comme l'illustre le traitement de l'hypertension artérielle qui n'est déjà plus le traitement d'une maladie mais celui d'un état physiologique qui comporte des risques élevés.

Ainsi, la loi relative à la politique de santé publique, promulguée le 9 août 2004, comporte un dispositif de consultation périodique de prévention qui vise à offrir à l'ensemble de la population, en lien avec les médecins de première ligne, un certain nombre d'interventions préventives d'efficacité démontrée. Dans cette perspective, le Professeur Joël Menard mène actuellement une mission de repérage du niveau de preuve d'efficacité disponible pour chacune d'entre elles. Sur la base de ses résultats, sera proposé début 2005 un schéma de développement des consultations périodiques de prévention qui couvriront évidemment les modes d'alimentation et la nutrition.

En tant que décideur de santé publique, je souhaite insister sur le fait que les modes d'alimentation sont, avant d'être des sources de risques ou de maladies, une source de plaisir. Considérer l'alimentation par le prisme de la morbidité ou de la mortalité est trop réducteur. La DGS s'intéresse à la nutrition tout entière, et non uniquement à l'obésité. La problématique développée est en effet beaucoup plus large. Tout au long de la préparation de la loi relative à la politique de santé publique, c'est le modèle du PNNS¹ que la DGS a cherché à valider et à étendre. En développant le plan de lutte contre le cancer, c'est aussi le modèle d'un grand plan intégré visant l'ensemble d'une chaîne productrice de santé que la DGS avait en tête.

La première génération du PNNS s'achève et la DGS commence à travailler à la deuxième génération dans un souci de continuité, de pérennité de l'action, avec la volonté d'amplifier ce qui a déjà été fait dans trois directions : compléter les actions nationales de communication relayées par l'INPES² en amplifiant les actions de proximité pour une meilleure efficacité ; travailler à l'amélioration de la prise en compte de la nutrition en restauration collective ; mieux prendre en compte

1- Plan National Nutrition Santé
2- Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

les interactions entre le vieillissement et la nutrition. En France, a souvent été mise en œuvre une politique de santé publique normative et prescriptive utilisant l'outil juridique, la norme, le règlement. Cela reste bien évidemment important, mais je suis favorable à une politique de santé publique plus participative. Il ne suffit pas que le ministère de la Santé écrive ce qu'il convient de faire à travers des normes ou des règlements pour que les acteurs économiques et la population le fassent... La grande force de la loi de politique de santé publique est de confier la responsabilité de la protection de la santé à l'État mais de ne pas lui concéder le monopole. L'État a une responsabilité de coordination, d'animation, d'impulsion, d'évaluation. Les nombreux partenariats établis dans le cadre du PNNS, avec l'Assurance maladie, les collectivités par le biais de la charte « villes actives PNNS », la médecine du travail, les entreprises (logo PNNS), illustrent clairement que l'État n'a aucunement la volonté de s'arroger le monopole de ce programme ; il souhaite tout au contraire le partager avec un grand nombre d'acteurs. Dans cette santé publique participative, l'expertise joue évidemment un rôle clé. Une expertise scientifique, pluraliste, contradictoire est absolument nécessaire à la fois en terme de sécurité sanitaire et de qualité dans la relation entre la nutrition et la santé. D'ailleurs, la DGS ressent la nécessité de disposer d'une expertise globale centrée sur la connaissance et la quantification de l'exposition de la population et ce, quelle que soit la source de l'exposition. Pour un certain nombre de facteurs chimiques – dioxines et produits phytosanitaires notamment –, les données disponibles sont trop cloisonnées pour permettre une vision globale des niveaux d'exposition de la population. Le fait de ne pas pouvoir renseigner la population sur les niveaux d'exposition et leur évolution est un facteur d'inquiétude. C'est pour cela que le Plan national santé-environnement prévoit l'amélioration de dispositions permettant de connaître les expositions des populations.

L'ordre du jour de la séance plénière du CNA prévoit l'examen d'un projet de texte sur la mise en place de l'expertise socio-économique. Parallèlement à l'expertise sur les risques sanitaires, elle est certainement tout à fait utile. Un décideur public ne peut pas décider de manière monomaniaque, il doit connaître et prendre en compte un ensemble de paramètres. Dans ce sens, l'expertise socio-économique doit être de même qualité que l'expertise sur les risques : elle doit répondre aux mêmes principes, en étant pluraliste, contradictoire, fondée sur des preuves, et mise en place dans des conditions de transparence. Je me méfie du mot « indépendance », chacun étant toujours dépendant de quelque chose. La solution passe par une organisation telle que les dépendances de chacun se neutralisent : un travail collégial qui permet de donner le meilleur

centre de gravité possible. Enfin, je souhaite souligner l'importance, à côté des instances d'expertise, des instances de débat, et notamment cette enceinte que constitue le CNA. Au moment où la DGS commence à réfléchir à ce que sera la Conférence de santé prévue dans la loi relative à la politique de santé publique, je tiens à assurer aux membres du CNA que je serai très attentif à donner toute sa place à ce Conseil dans un dispositif national de débat sur la santé.

Je remercie Philippe Guerin pour le travail très dynamique mené au CNA et la richesse des débats ». ■

Allocution de **Mme Sophie VILLERS**,
Directrice Générale de l'Alimentation, ministère de l'Agriculture,
l'Alimentation, la Pêche et la Ruralité.

Ne pas déresponsabiliser les citoyens

« Je souhaite tout d'abord insister à mon tour sur le plaisir que j'éprouve à me retrouver parmi vous pour cette première réunion décentralisée. Si j'ai pris récemment mes fonctions de Directrice Générale de l'Alimentation, j'ai, par le passé, participé aux travaux du CNA et j'ai pu, à cette occasion, mesurer toute l'importance des débats qui s'y tiennent et des consensus dégagés pour éclairer la décision publique. J'aimerais revenir quelques instants sur l'importance de l'articulation entre l'expertise sanitaire, l'expertise socio-économique et la concertation, trois éléments essentiels pour le décideur public. Ainsi, le Livre blanc de la Commission qui a présidé à la mise en place de la politique de santé de l'Union Européenne et à la création de l'Autorité Européenne de Sécurité Alimentaire avait souligné le fait que l'expertise sanitaire ne devait pas être l'unique expertise. Elle serait sinon de nature à remettre en question de façon injustifiée le débat démocratique. L'expertise sanitaire est certes nécessaire mais elle n'est pas suffisante. La décision publique doit pouvoir s'appuyer sur une expertise globale, portant sur plusieurs prismes d'examen, au-delà du seul aspect sanitaire.

Dans cet état d'esprit, je souhaiterais que le CNA apporte son aide aux Pouvoirs publics, dans leur volonté d'éviter une dictature du « réglementaire » qui, à mon sens, est de nature à déresponsabiliser les citoyens et les opérateurs économiques. Chacun doit, en effet, prendre conscience de ses droits et de ses obligations sans que la réglementation n'ait besoin systématiquement de les formaliser ». ■

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE

L'ordre du jour

Il a été proposé de reporter à la séance de février 2005 le point 2 de l'ordre du jour en raison de l'absence du professeur Ambroise MARTIN, qui n'a pu rejoindre Toulouse pour des raisons météorologiques, et qui a officié en qualité de rapporteur puis de président du groupe de travail.

L'ordre du jour ainsi modifié a été approuvé :

1. Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 09/11/2004
2. Point d'information sur la mise en œuvre du Programme national nutrition santé (PNNS)
3. Examen des suites données à l'avis n° 40 relatif aux allégations faisant un lien entre alimentation et santé
4. Adoption des éléments d'analyse du CNA pour la mise en place d'une expertise socio-économique dans le domaine alimentaire
5. Adoption d'un projet de baromètre de la perception de l'alimentation
6. Adoption d'un mandat pour répondre à la saisine du Secrétaire d'Etat à l'agriculture, à l'alimentation, à la pêche et à la Ruralité sur la création d'un observatoire de l'alimentation
7. Rapport d'étape du groupe de travail sur la prévention de l'obésité chez l'enfant de la naissance à trois ans
8. Rapport d'étape du groupe de travail sur l'évaluation des politiques publiques en matière d'utilisation des intrants agricoles, vétérinaires et phytosanitaires
9. Tour de table sur la saisine du CNA relative à la Loi de modernisation agricole (LMA)

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 09/11/2004

M. Etienne RECHARD propose de remplacer dans son intervention page 8 « le traitement potentiel infligé aux opérateurs » par « le traitement potentiel réservé aux opérateurs ».

M. Alain REUGE demande qu'en page 9 soit reprise la proposition du Président GUERIN à François HEYMAN de ne pas bloquer l'adoption de l'avis et de revenir ultérieurement sur la problématique de la responsabilité juridique des salariés de l'agroalimentaire par rapport à la sécurité sanitaire des aliments, dossier qui nécessite une étude et un développement complet. Le procès-verbal ainsi amendé est adopté à l'unanimité.

2. POINT D'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL NUTRITION SANTÉ (PNNS)

M. Serge HERCBERG fait un point d'étape sur la mise en œuvre du Programme national nutrition santé.

M. Jean-Marie CHOULEUR remarque que de nombreuses actions sont mises en place en maternelle dans les zones sensibles mais que les outils et les moyens pour évaluer l'impact de ces actions font défaut.

M. Serge HERCBERG rappelle que les études-actions financées dans le cadre du PNNS intègrent obligatoirement une évaluation, puisqu'il s'agit d'un critère de sélection. L'InVS travaille à l'élaboration d'un guide méthodologique pour faciliter l'évaluation des objectifs du PNNS. Il convient d'ajouter qu'il faut en outre apporter un soutien méthodologique aux actions de nutrition qui se font en dehors du cadre du PNNS.

M. le Président GUERIN indique que le groupe de travail permanent « nutrition » du CNA apportera certainement une réflexion sur ce sujet.

3. EXAMEN DES SUITES DONNÉES À L'AVIS N° 40 RELATIF AUX ALLÉGATIONS FAISANT UN LIEN ENTRE ALIMENTATION ET SANTÉ

M. le Président GUERIN rappelle à l'attention du public que depuis un an le CNA s'attache à évaluer les suites qui ont été réservées aux avis précédemment émis afin notamment de réactualiser les recommandations en fonction des avancées déjà réalisées, des évolutions de contexte, etc.

Mme Catherine RIOUX présente les suites données à l'avis n° 40 relatif aux allégations faisant un lien entre alimentation et santé sur la base de la contribution conjointe de la DGCCRF, de la DGAL et de la DGS.

M. le Président GUERIN demande quels sont les délais prévisibles d'adoption du règlement, l'Allemagne ayant assoupli sa position.

Mme Catherine RIOUX répond que les négociations devraient effectivement être facilitées par le fait que

la délégation allemande a levé, lors du Conseil des ministres de la santé, le 7 décembre, des réserves qu'elle avait sur le texte. Le vote du Parlement européen devrait intervenir au cours du deuxième semestre 2005.

M. Olivier ANDRAULT remercie Mme Catherine RIOUX d'avoir cité l'étude réalisée par la CLCV avec le soutien de la DGAL, et propose de présenter les résultats lors d'une séance plénière du Conseil.

Il s'interroge sur les modalités pratiques de mise en œuvre des profils nutritionnels.

Mme Catherine RIOUX répond que le projet de règlement prévoit que les denrées alimentaires qui ne présenteraient pas une composition optimale ne pourront porter ni allégation nutritionnelle, ni allégation de santé.

M. Eric GIRY ajoute que ce règlement pose un certain nombre de principes, notamment celui du profil nutritionnel, dont la mise en œuvre sera mise à l'étude après son adoption.

A la demande de la délégation française, la commission a cependant d'ores et déjà commencé à travailler sur cette notion. Un premier document de méthodologie a été proposé par la présidence qui reconnaît que ces profils pourront soit porter sur le nutriment lui-même, soit sur une catégorie de produits.

Mme Annie LOCH note que, si le règlement prévoit une réflexion de l'AESA sur les profils nutritionnels après l'adoption du règlement, certains pays, la Grande-Bretagne, y travaillent déjà au niveau national. Cette initiative inquiète les industriels qui ne sont pas favorables à ce que des positions nationales prennent le pas sur le projet européen ou tout du moins créent des entraves à la circulation des denrées.

Mme Marie-Hélène MONIER précise que les trois administrations concernées ont élaboré un projet de saisine de l'AESA afin de disposer d'éléments au moment de la négociation de la notion de profil nutritionnel.

M. Gérard PASCAL revient sur le niveau d'exigence requis pour la justification des allégations, et en particulier pour les allégations de réduction de risque. Un projet européen soutenu par la Direction Générale de la Recherche vient de se terminer et va proposer une liste de critères à respecter pour la formulation et la justification d'une allégation, démarche qui répondra aux attentes du CNA.

M. Régis DUBOURG rappelle que fort heureusement la plupart des produits ne porteront pas d'allégation particulière.

M. Jean-Marie CHOULEUR note que les industriels font preuve de beaucoup d'imagination dans le domaine des allégations, qui sont parfois très surprenantes.

M. Étienne RECHARD souligne, face au désordre et au vide juridique actuels, l'urgence à adopter ce règle-

ment et demande à Mme RIOUX de re-situer les positions des différents protagonistes.

Mme Catherine RIOUX constate que d'une manière générale les États membres ont accueilli favorablement ce règlement, même si des divergences existent sur des dispositions particulières. Certains pays, comme l'Allemagne, l'Espagne et la Belgique, ont ainsi exprimé des réserves assez fortes sur les profils nutritionnels.

Elle signale que certains pays sont prêts à aller plus loin et souhaitent que soient interdites certaines allégations, celles à destination des enfants notamment.

M. le Président GUERIN constate que, comme souvent dans les négociations communautaires, apparaissent clairement des clivages culturels entre pays du Nord et du Sud de l'Europe.

4. ADOPTION DES ÉLÉMENTS D'ANALYSE DU CNA POUR LA MISE EN PLACE D'UNE EXPERTISE SOCIO-ÉCONOMIQUE DANS LE DOMAINE ALIMENTAIRE

M. le Président GUERIN rappelle qu'après un travail préparatoire réalisé par le secrétariat, un groupe de travail a été constitué pour mettre au point le document présenté aujourd'hui.

M. Daniel NAIRAUD rappelle qu'un consensus existe au sein du Conseil sur l'utilité de la mise en place d'une expertise socio-économique et sur les principes qui doivent présider à son organisation. Une réponse consensuelle à la question « comment ? » n'a toutefois pas pu être trouvée lors de la séance plénière du 9 novembre. Le groupe de travail qui s'est réuni le 16 novembre a élaboré de nouvelles propositions. La première solution est de créer un établissement public dédié. L'alternative est de donner une reconnaissance institutionnelle à l'expertise socio-économique sans générer de bouleversement, en l'adossant à des entités préexistantes où elle n'existe pas formellement et où elle serait utile. Trois points d'accroche possibles ont été identifiés : ajouter l'expertise socio-économique aux compétences des Agences sanitaires (Afssa et Afsse) ; adosser à l'univers de la recherche un GIP dédié à l'expertise socio-économique, solution qui présente l'avantage de permettre la coexistence de fonds d'origine privée et publique ; constituer un collège d'experts en sciences humaines et sociales et l'adosser à la concertation institutionnelle, notamment au CNA qui a maintes fois regretté de ne pas avoir en son sein la possibilité de mener des travaux d'expertise fondés sur des connaissances académiques pour asseoir sa concertation.

M. le Président GUERIN ajoute que le nouveau document insiste également sur la nécessité, afin de pouvoir mobiliser les chercheurs, d'une reconnaissance du statut de l'expert. Ce document pourrait être un prolongement utile à l'évaluation actuellement réalisée

par l'OPECST de la loi de 1998 sur le renforcement de la veille sanitaire pour faire évoluer le dispositif d'analyse des risques.

Mme Sylvie PRADELLE remarque qu'après une lecture rapide, ce projet de texte ne lui semble pas correspondre à une vision consumériste.

Elle déplore par ailleurs la difficulté pour les organisations consoméristes à suivre assidûment les diverses réflexions menées par le CNA, malgré leur intérêt majeur. Elle réitère son observation sur le déséquilibre de représentation dans les groupes de travail et demande fermement à ce qu'une amélioration de la situation soit réellement recherchée.

M. le Président GUERIN répond que le CNA travaille sur la base de saisines et d'autosaisines. Il indique que si l'organisation des réponses aux autosaisines est souple, la réponse aux saisines ministérielles supporte peu de délai.

M. Olivier ANDRAULT revient sur l'impossibilité pour les associations de consommateurs de s'impliquer assidûment, et autant qu'elles le souhaiteraient, dans les travaux du CNA.

Il revient sur le projet de texte et regrette que la place de la société civile, et notamment des représentants des organisations de consommateurs, ne soit pas explicitée. A son sens, cette nouvelle instance ne peut être composée exclusivement d'experts.

M. Francis SENTENAC s'associe à ces propos.

M. Gérard PASCAL félicite les rédacteurs pour la clarté du document qui établit précisément la place de chacun afin d'éviter la confusion entre d'une part une expertise socio-économique parallèle à une expertise sanitaire, et d'autre part la concertation institutionnelle et le débat sociétal. Le document propose la création d'une instance d'expertise, instances auxquelles effectivement par le passé des représentants de la société civile ont été associés, sans remettre en question la légitimité de l'existence parallèle d'un débat, d'une concertation entre les acteurs de la chaîne alimentaire.

Ce texte devrait faciliter les discussions en cours et à venir tant au niveau national qu'international.

M. Étienne RECHARD fait écho aux réserves des consommateurs sur la charge de travail représentée par la participation aux travaux du CNA en félicitant, pour sa part, le Conseil de l'intérêt des sujets de réflexion. Par ailleurs, il revient sur la revendication des consommateurs d'être associés à l'expertise socio-économique et indique que chaque collègue du CNA peut avoir la même position.

Il affirme que l'organisation de l'expertise socio-économique est indispensable tout en veillant à ne pas éclater les structures. Allant dans ce sens, un rattachement au CNA garantirait en outre une grande capacité de mobilisation. Il regrette que la conclusion

ne soit pas plus finalisée et ne confirme pas clairement le choix du rattachement au CNA.

M. le Président GUERIN rappelle que l'instance d'expertise socio-économique proposée sera composée uniquement d'experts et qu'elle est bien à distinguer d'une instance représentative de concertation comme l'est le CNA.

M. Daniel NAIRAUD rappelle que l'expérience de la Commission du génie biomoléculaire (CGB), par exemple, a mis en évidence les limites de l'implication de la société civile au sein d'instances d'expertise. Les représentants des organisations de consommateurs présents aux réunions de la CGB se sont rendus compte qu'ils ne pouvaient pas réellement prendre part aux tâches d'expertise et que leur seule fonction était in fine de garantir le bon déroulement de la procédure d'instruction des dossiers comme par exemple le respect du débat contradictoire et des positions minoritaires. Ainsi, s'il paraît fondé et légitime que les corps sociaux aient leur place dans une instance représentative de concertation, une instance d'expertise doit être composée d'experts reconnus par leurs pairs pour leurs connaissances académiques. L'enceinte naturelle des représentants de la société civile, pour les questions d'alimentation, est le CNA et non les comités d'experts spécialisés des instances d'évaluation.

M. Olivier ANDRAULT note qu'au sein de la CGB les associations de consommateurs se sont à plusieurs reprises exprimées pour indiquer que l'évaluation ne devait pas concerner uniquement les aspects sanitaires à court terme même si c'est fondamental. Conscientes de l'intérêt restreint de leur participation au sein d'instance sanitaire, ces associations ont revendiqué une représentation dans une autre instance où leur participation apporterait une réelle valeur ajoutée, en l'occurrence l'instance de second cercle d'évaluation des OGM à l'étude depuis si longtemps.

M. William DAB estime que le texte actuel clarifie bien un certain nombre de notions. En fait, l'expertise n'est pas un métier, personne ne peut se prévaloir d'une qualité universelle d'expert. L'expertise est un processus d'utilisation de connaissances scientifiques disponibles dans une démarche de décision. Le problème de base à résoudre est le manque de connaissances scientifiques dans le domaine des impacts socio-économiques des politiques publiques et des décisions. Ce n'est pas juste une approche institutionnelle qui permettra de résoudre ce déficit à la base, lié au fait que malheureusement le domaine de la recherche sur l'évaluation des politiques publiques est aujourd'hui un objet non identifié dans le panorama des institutions de recherche en France. Utilisant son expérience personnelle dans le domaine des impacts sanitaires et industriels de la pollution

atmosphérique urbaine, il décrit une solution très pragmatique qui aurait l'avantage de ne pas créer de nouvelle institution alors que ce n'est pas à la mode et qu'il y en a déjà trop. Le point de départ est la présence d'enceintes capables d'identifier la demande sociale. Le CNA, comme le CES, sont des incubateurs de questions, où les grands acteurs se concertent et tentent de définir les questions auxquelles ils souhaitent obtenir des réponses. Après cette première étape, deux partenaires seraient nécessaires : un club scientifique et un club de financeurs. Le club scientifique traduirait les questions en appels à propositions de recherche, et évaluerait la qualité scientifique des propositions retournées. Les propositions validées seraient ensuite portées devant le club des financeurs qui déciderait ou non de les soutenir. Ce système serait valide à la condition qu'il ne soit pas ponctuel et que les responsables des laboratoires dans les domaines concernés, principalement la sociologie, l'économie et le droit, entendent bien qu'une source de financement pérenne existe pour leurs jeunes chercheurs. La volonté affichée des pouvoirs publics de créer et de renforcer les courants de recherche dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques amènerait les responsables de laboratoire à orienter leurs équipes et de jeunes chercheurs dans ce domaine. La dernière étape consisterait, quand le milieu de la recherche serait suffisamment fort, structuré et reconnu, à envisager la structuration institutionnelle de l'expertise.

Il note que le club des financeurs n'est pas forcément une institution, mais qu'il peut s'agir d'un tour de table des ministères sur le modèle du tour de table qui associait les ministères de l'Environnement, des Transports et de la Santé et avait permis de faire émerger, de façon reconnue aujourd'hui au plan international, un grand secteur de la recherche dans le domaine des pollutions atmosphériques et de leurs impacts sur la santé.

M. le Président GUERIN remercie le Directeur Général de la Santé de ce précieux éclairage des enjeux en question.

M. Jean-Louis MEUROT se rallie aux craintes des consommateurs d'un déficit de démocratie, que le débat échappe à la société civile et que seuls des avis d'experts soient à l'origine de la décision, sur les aspects sanitaires mais aussi sur les aspects économiques et sociaux. Il est nécessaire que la contribution à la décision publique de la concertation entre les acteurs de la société civile soit clairement réaffirmée.

Mme Danielle LO STIMOLO souligne que l'expertise socio-économique, qui aura pour fonction de prendre en compte les impacts autres que sanitaires sur la société et la population fait actuellement défaut au moment de la prise de décision publique et que son

organisation va dans le sens d'une meilleure protection des personnes et de l'intérêt général.

M. Alain REUGE souligne que l'organisation de l'expertise socio-économique est nécessaire, qu'elle doit être adossée au CNA et se faire en relation forte avec le CES.

M. Christophe FOUREL note qu'un déficit d'explication est probablement à l'origine de la position des consommateurs et qu'il est probablement nécessaire dans le document de mieux distinguer l'expertise socio-économique et la concertation, et de développer le lien qui doit exister entre elles.

Il propose par ailleurs que, par parallélisme avec les instances sanitaires, l'instance d'expertise socio-économique puisse être saisie directement par les organisations de consommateurs, par les syndicats, ou tout autre organisation représentant la société civile. Il revient sur la réflexion interministérielle en cours relative à la réorganisation de la sécurité sanitaire et sur la nécessité d'une expertise globale centrée sur l'exposition des populations quelle que soit l'origine de la source (alimentaire, environnementale, professionnelle). Les conclusions de cette réflexion et les orientations futures apporteront probablement des indications sur le type et la localisation souhaitables de l'expertise socio-économique. Le CNA saisi par ses ministres de tutelle a vu la question sous l'angle de l'alimentation mais, si effectivement le dispositif de sécurité sanitaire devait se globaliser, parallèlement la question de l'organisation de l'expertise socio-économique devrait logiquement être abordée dans un contexte plus global. Il s'interroge donc sur la pertinence d'attendre les conclusions de la réflexion interministérielle sur l'organisation du dispositif de sécurité sanitaire.

M. le Président GUERIN considère qu'à la suite de ces échanges, l'assemblée sera convaincue qu'expertise socio-économique et concertation sont deux activités distinctes et propose d'apporter les clarifications et les ajustements nécessaires au texte.

5. ADOPTION D'UN PROJET DE BAROMÈTRE DE LA PERCEPTION DE L'ALIMENTATION

M. Daniel NAIRAUD indique qu'à l'issue de quatre réunions du groupe de travail constitué à cet effet, un projet de baromètre de la perception de l'alimentation a été rédigé et diffusé aux membres du Conseil. Il rappelle la finalité économique du baromètre qui va s'inscrire selon toute vraisemblance dans le cadre du PNDIAA. D'autres instruments d'observation avec une finalité sanitaire, notamment pour mesurer l'exposition de la population à un risque donné, existent et le groupe de travail a veillé à ce que le baromètre s'articule avec eux.

Il présente le projet de baromètre. Après un cadrage

fin de la personne interviewée (son environnement professionnel et personnel, son état de santé), le baromètre est organisé autour de quatre problématiques : les repères alimentaires de l'interviewé et leurs modes de transmission ; ses pratiques alimentaires ; sa perception de l'alimentation actuelle, en incluant tous les modes d'approvisionnement y compris la restauration ; son regard prospectif sur l'alimentation du futur.

M. le Président GUERIN précise que la formulation la plus adéquate des questions sera de la compétence des instituts de sondage et que le travail du CNA est plutôt de définir les grandes thématiques qui doivent faire l'objet d'une connaissance approfondie. Il propose donc d'adopter la structure du document.

M. Francis SENTENAC considère le questionnaire trop long et demande qui va en être la cible.

Il s'interroge sur la pertinence de mentionner les OGM dans la question 4.4, alors qu'aucun consensus scientifique n'existe sur leur dangerosité.

M. Olivier ANDRAULT regrette, même si la plupart des questions intéressantes sont posées, que certaines thématiques générales soient absentes du baromètre. A côté de l'évolution de la perception de l'alimentation, le niveau de cette perception pourrait être évalué. Par ailleurs, la perception de la qualité de l'offre alimentaire en terme de qualité nutritionnelle n'est pas abordée. Enfin, il serait intéressant d'appréhender la perception de la publicité, en terme de quantité, de fiabilité, d'influence, notamment sur les enfants.

Il note pour terminer que d'expérience la simplicité des questions et l'absence d'ambiguïté dans leur formulation sont fondamentales.

M. Régis DUBOURG regrette l'absence de question sur la praticité des produits, leur mode de préparation, leur mode d'utilisation. Il s'étonne en outre qu'aucune

question ne concerne les conditions économiques, sociales, environnementales de production.

Mme Danielle LO STIMOLO insiste sur la praticité des produits et le renoncement aux pratiques culinaires. Elle note que deux catégories de repas sont distingués, la semaine et le week-end, mais qu'une autre catégorie de repas, à savoir le repas de fête, mérite une attention particulière.

M. Etienne RECHARD se demande si les pratiques domestiques, notamment le lavage, le stockage, sont suffisamment abordées.

Mme JACQUELINE DROUELLE propose de distinguer dans le 4.2 les produits bruts et les produits travaillés. Elle demande par ailleurs que soit ajoutée dans le point 4.8 la restauration traditionnelle.

M. Alain REUGE félicite les rédacteurs de ce texte mais considère qu'il est déjà trop dense pour l'amender encore.

La structure du texte est approuvée à l'unanimité.

6. ADOPTION D'UN MANDAT POUR RÉPONDRE À LA SAISON DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'AGRICULTURE, À L'ALIMENTATION, À LA PÊCHE ET À LA RURALITÉ SUR LA CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DE L'ALIMENTATION

M. le Président GUERIN indique que la réflexion engagée dans le cadre de la préparation du Partenariat national de développement des industries agroalimentaires (PNDIAA) a démontré la nécessité de mieux comprendre et de suivre plus finement les multiples interactions entre l'offre et la demande d'aliments.

Il note que les travaux préliminaires, auxquels il a contribué en qualité de président du groupe n°6 intitulé « Mieux répondre aux attentes de la société », montrent qu'une observation régulière des perceptions et des attentes des consommateurs permettrait aux entreprises et à leurs fournisseurs agricoles de mieux appréhender la demande et d'adapter l'offre en conséquence. Cette réactivité accrue, ce souci d'une meilleure adéquation des produits aux attentes du consommateur comme du citoyen, constituent un gage de succès pour l'agroalimentaire de demain. Or, si des outils existent pour observer l'évolution des achats, les consommations et leurs déterminants font l'objet d'un suivi partiel, guidé principalement par des considérations sanitaires alors que les finalités économique et sociale sont également importantes. Les données demeurent lacunaires, sinon absentes en ce qui concerne la perception globale de l'offre alimentaire, de la qualité des aliments, des modes de production et des innovations, du progrès, de la crédibilité des opérateurs économiques et des intervenants institutionnels de l'alimentation du futur.

Il informe que sur cette base, Nicolas FORISSIER, Secrétaire d'État à l'Agriculture, à l'Alimentation, à la Pêche et à la Ruralité a saisi le Conseil le 26/11/ 2004

pour examiner dans le détail les conditions de création d'un baromètre de la perception de l'alimentation. Il se félicite que la structure du baromètre, mis au point à l'issue de quatre réunions d'un groupe de travail constitué par autosaisine lors de la séance plénière du 11 mai 2004, vienne d'être adopté. Il propose que le groupe de travail préliminaire soit élargi dès janvier 2005 pour réfléchir aux modalités concrètes de mise en place du baromètre allant jusqu'à son financement.

Par ailleurs, il rapporte que, dans sa lettre de saisine du CNA, le secrétaire d'Etat souligne que les divers outils d'enquête dans le domaine de l'alimentation ne sont ni raccordés entre eux, ni coordonnés avec la recherche en sciences économiques et sociales et que cet état de fait soulève des problèmes d'accès à l'information notamment pour les petites entreprises, de redondances, voire d'objectivité. Il regrette l'existence de difficultés pour comparer les enquêtes et exploiter de façon croisée les résultats, notamment du fait d'une absence d'unité méthodologique.

M. le Président GUERIN indique que de ce fait Nicolas FORISSIER demande au CNA un avis sur les voies possibles et souhaitables de rationalisation du dispositif et, le cas échéant, sur la création d'un observatoire de l'alimentation qui regrouperait tous les outils et donnerait à l'ensemble une plus grande cohérence, notamment au regard des finalités économiques et sociales. Il propose que pour recenser les outils d'observation existants et produire une première analyse sur les conditions d'accès aux données, sur les techniques d'échantillonnage, sur la périodicité des enquêtes, le Conseil confie une mission à trois élèves de l'Ecole nationale du génie rural des eaux et des forêts (ENGREF), dans le cadre d'un Travail en groupe d'élèves (TGE), objet d'une convention avec le CNA. Ce travail exploratoire disponible début mars servira alors de base de travail du groupe élargi.

M. Olivier ANDRAULT propose de préciser dans le mandat qu'il est question de la perception de la qualité des aliments, dont la qualité nutritionnelle est un axe important. La communication des opérateurs, l'étiquetage sont des sources d'information très importantes qu'il faut également inclure dans le mandat.

M. Daniel NAIRAUD propose d'apporter ces précisions dans le point 1 du mandat.

Mme Danielle LO STIMOLO note qu'il ne faut pas confondre un baromètre de la perception de l'alimentation et un baromètre de la perception des produits alimentaires.

M. Serge HERCBERG rappelle qu'il existe un observatoire des comportements alimentaires à l'AFSSA, une unité de surveillance épidémiologique et nutritionnelle (USEN) à l'INVS, et un baromètre nutrition santé à l'INPES. Il demande au CNA de faire preuve de

vigilance afin que cet observatoire de l'alimentation ne fasse pas doublon avec ces outils préexistants. Il propose également de trouver une autre dénomination à cette structure.

M. Daniel NAIRAUD rassure Serge HERCBERG en indiquant que ces outils ont été conçus avec une finalité sanitaire. Or, sont en toile de fond de la saisine du Secrétaire d'Etat les finalités économique et sociale dans le but de permettre aux exploitants du secteur alimentaire d'avoir une meilleure connaissance des perceptions et attentes de la société.

M. le Président GUERIN note qu'il s'agit de repositionner les différents outils existant, d'envisager une meilleure coordination entre eux afin que les décideurs disposent de l'analyse la plus globale possible. Il remercie Christophe FOUREL d'avoir accepté dans son principe la tâche de rapporteur du groupe de travail. Il met aux voix le projet de mandat qui est approuvé à l'unanimité.

7. RAPPORT D'ÉTAPE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PRÉVENTION DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ENFANT DE LA NAISSANCE À TROIS ANS

M. Claude RICOUR rappelle que, dans un contexte d'inflation de l'obésité infantile, avec en France en 2000, 16% des enfants concernés, le PNNS s'est fixé comme objectif prioritaire de stopper l'augmentation de sa prévalence. Parallèlement, l'objectif du groupe de travail du CNA est de déterminer les modalités d'actions susceptibles de prévenir l'obésité chez l'enfant. Il indique que le mandat est divisé en deux parties : la petite enfance, de 0 à 3 ans, partie pour laquelle il assure la fonction de rapporteur, l'enfant de 3 à 16 ans, partie pour laquelle M. Jean-Pierre POU-LAIN assure cette fonction. Cette scission artificielle provient de la constatation que, dès l'âge de 5-6 ans, 14% des enfants sont en excès de poids et que l'analyse des courbes de corpulence révèle la présence, dès l'âge de 3 ans, d'un marqueur, le rebond d'adiposité. Ainsi, de 0 à 3 ans, se mettent probablement en place un certain nombre d'événements qui peuvent rendre compte directement ou indirectement de cette obésité potentielle.

Il souligne que le rapport du CNA n'est ni un rapport d'experts, ni un traité de nutrition de l'enfant, mais un travail de concertation entre des représentants de la société sur la base d'un nombre important d'auditions d'experts, ciblées en fonction de la chronologie probable de développement de ces facteurs. Ont d'abord été abordés les facteurs potentiels avant la conception, puis chez la femme enceinte, chez le nourrisson, puis chez l'enfant de 1 à 3 ans. Il développe les constats qui ont été réalisés par le groupe pour ces différentes étapes : avant la conception, existe un manque d'informations des futurs parents

dans divers domaines : la parentalité, l'allaitement, les risques présentés par la consommation de tabac ou d'alcool ; au cours de la grossesse, les conditions socio-économiques, la consommation de tabac, le diabète sont susceptibles d'induire des empreintes dont la surveillance est à mettre en place. La grossesse est en outre un moment privilégié pour créer chez les parents les conditions d'une bonne prise en charge alimentaire de l'enfant, en les informant sur l'allaitement maternel en particulier ; au cours des 6 premiers mois de la vie de l'enfant, le rôle du lait, la contribution de l'allaitement maternel (la France étant le pays du monde où on allaite le moins, en particulier dans les classes défavorisées) sont fondamentaux. Un certain nombre de freins sont répertoriés et des propositions avancées ; au cours des 6 mois suivants, se fait la diversification progressive de l'alimentation et la découverte de l'autonomie vis-à-vis de l'alimentation. La recommandation principale à cet âge est la surveillance des courbes de corpulence qui ne sont pas suffisamment renseignées. Sur la base de ce bilan, 5 recommandations principales peuvent être faites. Elles doivent être extrêmement précoces et touchent l'ensemble de la population. Elles sont destinées d'une part aux Pouvoirs publics, aux professionnels de santé et aux acteurs de la société, et de l'agroalimentaire en particulier, et d'autre part aux acteurs de proximité de l'enfant. Ces recommandations sont : afficher une volonté de prévention ; mettre en œuvre une stratégie de prévention extrêmement précoce sur l'ensemble de la population et dans les situations à haut risque que sont la grossesse et les premières années de vie ; dépister et pendre en charge les facteurs de risques généraux ou ciblés sur les étapes du développement

décrits ci-dessus ; mettre au point et déployer une politique d'information et de formation avec à la fois comme cible les professionnels et les autres acteurs de proximité de l'enfant ; développer une recherche dans tous ces domaines.

M. Louis ORENGA indique que la Commission Européenne a adopté, il y a quelques années, un texte transcrit en droit français interdisant toute communication à destination des enfants de moins de 3 ans à partir du moment où le produit n'est pas spécifiquement adapté à leur alimentation. Les produits bruts (lait, viande, fruits et légumes) se sont ainsi vus interdire toute information auprès des mères d'enfants de moins de 3 ans. Il se demande si cette réflexion ne serait pas l'occasion de revoir ce texte, s'il est encore en vigueur, de façon à contribuer à cet effort général d'information.

M. Claude RICOUR répond que cette remarque a été faite au cours des travaux et qu'il a été tenu compte de cette situation.

Mme Catherine RIOUX rappelle que plusieurs textes interdisent la publicité sur les préparations pour nourrissons et qu'en règle générale, il est interdit de présenter un produit alimentaire comme spécifiquement destiné aux jeunes enfants s'il ne répond pas à un certain nombre de critères de composition et d'étiquetage.

M. Louis ORENGA note qu'il s'agit du problème de l'interprétation des textes et que lorsque le CIV l'a fait, il y a eu un référé juridique en 48 heures.

8. RAPPORT D'ÉTAPE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIÈRE D'UTILISATION DES INTRANTS AGRICOLES, VÉTÉRINAIRES ET PHYTOSANITAIRES

M. Alain SOROSTE indique que le groupe de travail a été installé en présence du Président du CNA le 19 janvier 2004 et que, depuis, il s'est réuni à 8 reprises, les 1^{er} mars, 2 avril, 11 mai, 29 juin, 23 septembre, 21 octobre, 9 novembre, 30 novembre. Cinq réunions sont planifiées d'ici la fin juin 2005. Au cours des réunions, 28 personnalités ont été sollicitées pour des contributions orales soit par André MANFREDI, rapporteur pour le volet « médicament vétérinaire », soit par André SIMONIN, rapporteur pour le volet « intrants phytosanitaires ». Récemment, André MANFREDI a démissionné de sa fonction et a été remplacé par le professeur Louis PINAULT. Parallèlement aux contributions orales signalées ci-dessus, et suite à un courrier adressé le 5 octobre aux membres du Groupe de travail, neuf contributions écrites ont été reçues : sur la politique et les actions des Chambres d'agriculture en matière d'utilisation des produits phytosanitaires ; une contribution conjointe de l'APR, de la FSPF, de l'UNPF ; du

Conseil supérieur de l'Ordre des vétérinaires, sur la prescription et la délivrance par le vétérinaire ; de Familles de France, sur la perception de la notion d'intrants par les consommateurs ; de la FNA ; de la FNGDS, sur le renforcement d'une utilisation adaptée et sécurisée du médicament vétérinaire ; une analyse et des propositions au sujet des politiques publiques en matière d'utilisation des intrants agricoles de la part de la société IN VIVO ; des propositions concrètes d'amélioration de la part du SIMV ; de l'UIPP.

Sur la base de ces différentes contributions, lors de la réunion du 9 novembre, André MANFREDI a présenté un bilan d'étape et André SIMONIN un projet de plan de rapport.

M. Alain SOROSTE revient sur les propos de M. William DAB qui a indiqué que l'évaluation des politiques publiques était un domaine non identifié de la recherche, or il s'agit exactement du mandat du groupe dont l'objectif est de vérifier si le dispositif d'ensemble d'encadrement de l'utilisation des intrants est de nature à apporter les garanties souhaitables en matière de sécurité et de qualité des aliments.

Sur la base d'une description des dispositifs existant sur le plan vétérinaire et sur le plan phytosanitaire aux niveaux national et communautaire, la stratégie du groupe de travail est d'engager une analyse comparative des deux volets en les croisant selon quatre axes principaux – la mise sur le marché, la fabrication, la distribution, l'utilisation – et trois types de politiques publiques : encadrement réglementaire, incitations, surveillance du marché. De cette comparaison devraient pouvoir émerger plusieurs pistes de recommandations.

M. Etienne RECHARD se félicite qu'il soit prévu de replacer la problématique dans une perspective européenne.

Mme Sophie VILLERS indique que la DGAL est très en attente des conclusions de ce groupe de travail. Elle précise que les politiques d'utilisation des intrants vétérinaires et phytosanitaires doivent bien évidemment prendre en compte la sécurité des aliments mais que leur objectif premier est de permettre une production suffisante pour nourrir la population. Il faut garder à l'esprit cet objectif premier dans l'évaluation de cette politique publique.

M. Alain SOROSTE note que l'objectif originel, notamment de la Politique agricole commune, est d'assurer la sécurité alimentaire, de nourrir la population, et que ceci sera rappelé en préambule du rapport.

Mme Marie-Hélène MONIER note que, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national santé-environnement annoncé par le Président de la République, plusieurs initiatives ont été retenues, notamment la mise en place d'un observatoire des

résidus de pesticides et la mise en place d'un plan interministériel sur la sécurisation de l'utilisation des pesticides. Le travail du CNA s'inscrit directement dans cette dynamique et il est particulièrement attendu.

M. Jean-Louis MEUROT regrette que l'impact de l'utilisation des intrants sur la qualité de l'eau ne soit pas traité par ce groupe de travail et souhaite qu'il le soit prochainement.

Il note que, selon lui, l'important est de faire évoluer l'agriculture en développant des pratiques agricoles moins utilisatrices d'intrants.

9. TOUR DE TABLE SUR LA SAISINE DU CNA RELATIVE À LA LOI DE MODERNISATION AGRICOLE (LMA)

M. le Président GUERIN indique que, dans le prolongement de la réflexion du Conseil national du développement durable (CNDD) sur les orientations à donner à la Loi de modernisation agricole, le CNA devrait être saisi au début de l'année 2005 par le Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêches et de la Ruralité sur la base d'une synthèse réalisée par la Commission nationale d'orientation (CNO). Un groupe de travail sera alors constitué, le projet de loi devant être examiné au printemps.

Mme Danielle LO STIMOLO indique qu'à sa connaissance le Ministre de l'Agriculture aurait décidé d'avancer le projet de Loi de modernisation agricole à janvier.

M. le Président GUERIN précise que le CNA étudiera ses possibilités d'intervention en fonction du calendrier. Il note qu'un des axes de réponses du CNA pourra être de réitérer des recommandations émises antérieurement, notamment celles relatives aux signes d'identification de la qualité et de l'origine. ■

Après l'Ensat, destination le Centre Inra de Toulouse, autre pilier des recherches midi-pyrénéennes en matière d'alimentation, où son président Hervé Ossard accueillait le Forum « Aux bons soins de l'alimentation », en présence des membres du CNA. Impossible en un après-midi de présenter l'ensemble des thématiques de recherche régionales. C'est donc par le prisme de quatre enjeux majeurs de notre alimentation contemporaine qu'ont été abordés ces pôles de compétence : l'avancée des connaissances en matière d'obésité, l'analyse des perturbations hormonales générées par des substances toxiques, l'apport de la sociologie du risque et de l'alimentation en matière de peurs et de crises, ainsi que le regard de la psychologie sur les nouvelles obsessions du mangeur...

Un menu consistant qu'allégeaient des temps de conversation avec le public et l'intervention surprise de deux clowns analystes, résumant à leur manière, drôle et irrévérencieuse, la teneur des conférences. En clôture, effet-miroir encore, plus sérieux mais tout aussi salubre, que celui des deux grands témoins, conviés à donner leur lecture sucrée-salée de nos préoccupations.



Gilles CATTIAU

DU CÔTÉ DE LA SANTÉ

Le Pôle Aliment Santé Midi-Pyrénées : de la recherche à la production

Jean Daydé, directeur de la recherche à L'École Supérieure d'Agriculture Purpan, coordinateur du Pôle Aliment Santé Midi-Pyrénées.

« Le Pôle Aliment Santé est né en 2000, à partir d'une démarche pluridisciplinaire associant des laboratoires et des entreprises autour du concept « alimentation et santé ». Nous avons choisi alors de cibler un certain nombre de composants alimentaires - des aliments naturels et des compléments nutritionnels - essentiellement probiotiques¹ et prébiotiques² voire symbiotiques, c'est-à-dire conjuguant les effets des deux premiers mais aussi des antioxydants, des phytoestrogènes (isoflavones, lignanes...) et d'autres micronutriments pour lesquels les entreprises nous sollicitent. Dans ce cadre, nous analysons la manière dont ces composants peuvent avoir des effets sur la prévention de différentes pathologies gastriques et intestinales, mais aussi sur le diabète, l'obésité, les pathologies cardiovasculaires et certains cancers.

L'une des spécificités de ce pôle réside dans le fait que nous sommes capables de travailler depuis le criblage et la caractérisation de molécules jusqu'à la mise au point de procédés et de produits innovants en termes d'aliments fonctionnels, en passant par l'ingénierie enzymatique, la purification et la concentration. Nous intégrons également l'évaluation clinique chez l'animal et chez l'homme, au sein de nos propres infrastructures ou avec une entreprise partenaire, GSR (Groupe Santé Recherche), ainsi que l'étude sociologique du comportement des consommateurs, avec l'équipe de Jean-Pierre Poulain.

Depuis la recherche jusqu'à la valorisation, la production et la commercialisation, ce pôle propose donc une offre collective, avec 11 laboratoires de recherche, 14 entreprises et trois organismes interprofessionnels, structurée autour de problématiques et de programmes transversaux. Nous nous préoccupons également fortement du transfert de technologies : la caractérisation d'un co-produit d'une entreprise agroalimentaire du Pôle Aliment-Santé (Nutrition et Soja) a permis de mettre en place une filière d'approvisionnement d'une autre entreprise du Pôle (Génibio) qui valorise ce co-produit en une série de compléments alimentaires naturels. Nos travaux ont ainsi conduit à la création de valeur ajoutée dans la filière régionale de transformation du soja.

Enfin, nous menons des actions d'animation et de communication, avec des réunions mensuelles de travail, et, récemment, l'organisation du 2^e Symposium

du Pôle Aliment Santé, sur le thème « Alimentation et Santé : effets bénéfiques des aliments fonctionnels et prévention des maladies de civilisation » (Toulouse, octobre 2004). Cette conférence internationale a été organisée en partenariat avec quelques grands groupes tels que Danone et Nestlé, et a illustré la démarche intégratrice du Pôle. A l'issue de ces rencontres, nous avons pu mesurer l'intérêt scientifique de la thématique alimentation-santé, la diversité et la pertinence grandissante des études épidémiologiques menées avec un grand souci de précision, de manière à favoriser les diagnostics, la prévention des pathologies et l'action thérapeutique des composants alimentaires. Cela nous encourage à structurer encore davantage le Pôle, en l'ouvrant plus largement au niveau national et international, et à développer une synergie avec d'autres pôles d'excellence régionaux et français, notamment avec le Pôle Sécurité Sanitaire des Aliments de Midi-Pyrénées et probablement avec le futur Cancéropole. ■

1- Les probiotiques désignent des micro-organismes ingérés vivants (ex : les ferments lactiques), capables d'exercer des effets bénéfiques sur la santé.

2- Les prébiotiques, contrairement aux probiotiques, ne sont pas des organismes vivants. Ce sont des ingrédients alimentaires non digestibles (des fibres), capables de stimuler la croissance et l'activité métabolique d'une souche bactérienne dans l'intestin.

EXPOSÉ

Pourra-t-on nous protéger de l'obésité ? Avancées et limites des recherches

Max Lafontan, directeur de recherches à l'Inserm, Unité de recherche sur les obésités (Inserm-UPS 586, Hôpital Rangueil, Toulouse).

Je ne crois pas à une pilule qui guérirait l'obésité. En préambule, j'aimerais vous rappeler la définition de l'obésité - un excès de masse grasse entraînant des conséquences néfastes pour la santé - et vous dire que je ne crois pas à la mise au point d'une pilule magique qui guérirait l'obésité.

L'obésité commune est une maladie de l'adaptation aux changements de l'environnement. Dans notre contexte sociétal d'abondance alimentaire et de sédentarité, la balance énergétique entre ce que nous consommons et ce que nous dépensons est devenue inadaptée. Ainsi, toutes les sociétés confrontées à de tels changements connaissent ce même problème, avec des susceptibilités différentes en fonction des facteurs génétiques. Mais, rappelons aussi que les obèses ont été favorisés dans l'évolution pour assurer la survie de l'espèce, en particulier les femmes dont la masse grasse est un peu supérieure à celles des hommes. Saviez-vous qu'autrefois, dans la communauté juive de Djerba (Tunisie), on testait les jeunes filles pour voir si elles étaient aptes à prendre du poids avant de s'engager dans des actions matrimoniales ? Si ce n'était que cela, ce ne serait pas grave.

Une maladie chronique... Sauf que l'obésité est une maladie chronique, au coût social que vous connaissez, et s'accompagnant d'une profusion de pathologies qu'on voit fleurir. La racine du mal a un nom : le syndrome métabolique. La définition clinique du syndrome métabolique repose sur cinq paramètres qui sont : 1) Tour de taille supérieur à 102 cm pour les hommes et à 88 cm pour les femmes ; 2) Glycémie supérieure à 110 mg/dl ; 3) Tension artérielle supérieure à 130-85 mm Hg ; 4) Cholestérol HDL (bon cholestérol) inférieur à 40 mg/dl chez les hommes et à 50 mg/dl chez les femmes ; 5) Triglycérides supérieurs à 150 mg/dl. La présence de trois de ces paramètres suffit à porter le diagnostic de l'existence d'un syndrome métabolique. C'est la somme de ces perturbations non pathologiques qui va constituer le facteur de risque. Au lieu de diagnostiquer et de prendre en charge les facteurs isolément - obésité, diabète, hypertension, dyslipidémies - l'approche idéale doit être transversale et multidisciplinaire.

Je suis sûr que près de 25 % des personnes présentes dans cette salle ont une obésité abdominale, et sont affectées par une hypercholestérolémie ou une hypertension... Des petites choses, pensez-vous, mais qui préparent le terrain à des pathologies plus graves sur le long terme. N'oublions pas que parmi les personnes souffrant de maladies cardio-vasculaires, les obèses occupent une place importante et les pronostics sont alarmants dans des pays comme l'Angleterre, l'Australie et surtout les États-Unis, pour lesquels la projection de la prévalence¹ de l'obésité, à 2025, atteint 45 % de la population !

Les Français ? On a souvent dit qu'on ne pourra pas nous protéger de ce fléau. D'ailleurs, les études épidémiologiques dans notre pays sont dramatiques chez les enfants, qui connaissent une augmentation spectaculaire de l'obésité (13,3 % en 2000, selon l'étude ObEpi², évoquée ce matin par Claude Ricour). Hélas, dans 90 % des cas, le jeune obèse terminera en vieil obèse. Les pathologies et la morbidité associées s'installent très précocement, ce qui veut dire que vont apparaître des diabètes de type 2 (lire l'encadré Repères sur le diabète) et des maladies cardio-vasculaires chez des personnes de 40 ans au lieu de 60 ou 65 ans. Les interventions préventives doivent donc être extrêmement rapides chez de tels sujets. C'est la réflexion très importante que les membres du CNA ont eue ce matin.

...qui touche surtout les 35-44 ans et les personnes aux revenus modestes. On l'a vu, l'obésité continue de s'installer gentiment. La comparaison des études épidémiologiques ObEpi réalisées en 1997, 2000 et 2003 montre que la prévalence de l'obésité s'accroît chez toutes les catégories d'âge, mais que le créneau des 35-44 ans connaît une augmentation assez spectaculaire. Les raisons ? La sédentarité, l'abandon d'une activité physique pour des raisons professionnelles ou personnelles, la bonne chair...

Il ne faut pas oublier non plus que l'obésité apparaît surtout dans les foyers à revenus modestes. Il en est de même aux États-Unis. Autrement dit, il existe une relation nette entre l'apparition de l'obésité et le niveau de revenu.

Un cortège de pathologies associées. Le problème majeur de l'obésité reste bien le risque relatif de développer des pathologies associées. L'obésité est un tueur secret. La maladie prend son temps, installant des risques relatifs comme le diabète de type 2, l'hypertension artérielle ou l'insuffisance coronarienne. Sauf que chez les obèses, les risques sont multipliés. Ainsi, chez ces malades, la prévalence du diabète de type 2 est multipliée par 9, l'hypertension par 4 et l'insuffisance coronarienne par 3.

1- Nombre de cas de maladies, ou de tout autre événement médical, enregistré dans une population déterminée, et englobant aussi bien les cas nouveaux que les cas anciens (opposé à incidence et à fréquence).
2- L'étude ObEpi, réalisée tous les 3 ans, offre une photographie de l'obésité et du surpoids en France, et permet d'évaluer leur progression. Réalisée par l'Institut Roche de l'Obésité, en collaboration avec l'INSERM, les résultats 2003 montrent que l'obésité et le surpoids continuent de progresser en France. Au rythme actuel, la France pourrait compter 20% d'obèses en 2020.
Pour en savoir plus sur cette étude, consulter le site : <http://www.enfance-nutrition.org/specialistes/obeipi%202003.htm>

Alors, comment se fait-il que l'équilibre entre les apports et les consommations énergétiques soit déréglé dans notre société? Pourquoi ne savons-nous pas le maintenir alors que, depuis de nombreuses années, des conseils alimentaires et nutritionnels sont régulièrement diffusés dans notre pays. Tout le travail réalisé au niveau du CNA est extrêmement clair même s'il vise le futur, mais cela ne marche pas.

Trop de voitures, trop de télé, trop de graisse... Du côté des dépenses énergétiques, la composante spectaculaire reste l'activité physique. Une étude réalisée en Angleterre (Prentice AM and Jebb SA, BMJ, 1995, 31 : 437) montre clairement que la prise de poids des Anglais est liée à la sédentarité, plus qu'à l'alimentation. Cette étude indique que la ration énergétique ou la prise de graisse des Anglais n'a pas tellement bougé entre 1950 et 1990, alors que, dans le même temps, l'obésité a considérablement augmenté. Les chercheurs ont constaté que le nombre de véhicules par famille et que le temps passé devant la télévision avaient eux aussi notablement augmenté. C'est très clair. Chez les Anglais, à cette époque là, la sédentarité est probablement un des facteurs non négligeable expliquant le développement de l'obésité. Et quand cette situation est aggravée par l'alimentation, ça ne va plus du tout. Je vous rappelle qu'en expérimentation animale, quelle que soit l'espèce étudiée, un régime hyper lipidique induit irrémédiablement une prise de poids. Chez toutes les espèces étudiées, quelles que soient leurs spécificités physiologiques, les animaux sédentaires auxquels on donne une alimentation excédentaire, un régime gras, comme les hommes, deviennent obèses.

La dynamique lipidique. Les études sur l'obésité ont fleuri ces dernières années et les chercheurs se sont particulièrement intéressés au tissu adipeux³, composé d'adipocytes⁴, se demandant si c'était lui le coupable. Nombre de travaux intéressants en recherche fondamentale ont porté sur l'étude du développement de la masse grasse. Notamment, un important travail a été réalisé sur l'évolution du nombre de cellules graisseuses, battant en brèche les modèles anciens qui voulaient nous faire croire que tout le mal était fait à l'âge de 3 ou 4 ans. Hélas, non! Bien que la prime enfance soit importante, on peut fabriquer des cellules graisseuses tout au long de son existence. Dans le tissu adipeux, il existe des précurseurs des adipocytes (ou préadipocytes) qui ne demandent qu'à se différencier en adipocytes, s'ils rencontrent des situations favorables de stimulation, encore mal identifiées. Les recherches sur la dynamique d'accumulation de la masse grasse montrent d'une part l'augmentation du nombre d'adipocytes, et d'autre

part, la synthèse et le stockage (lipogenèse) de ces graisses dans ces cellules qui vont alors s'hypertrophier. Enfin, un processus de déstockage des graisses (lipolyse) existe, mais il est de moins en moins stimulé chez les sédentaires. Pour qu'il conserve toute son efficacité, il faudrait soit faire des périodes de jeûne, soit pratiquer une activité physique régulière et suffisante (au moins au-delà de 30 minutes/jour, 6 jours sur 7) capable de stimuler la lipolyse, c'est à dire de mobiliser les graisses stockées qui seront brûlées par le muscle en activité.

Le tissu adipeux, une glande endocrine. Ensuite, soulignons que le tissu adipeux et la cellule graisseuse ont acquis un statut fantastique : celui de glande endocrine. Un adipocyte sécrète des kyrielles de substances, notamment des hormones qui vont agir très loin de l'adipocyte pour régler la prise alimentaire ou d'autres événements. Mais, il produit aussi des facteurs qui interviennent de façon notable dans la gestion du développement de la masse grasse, soit en contrôlant la prolifération des cellules graisseuses, soit l'angiogenèse, c'est-à-dire le développement de la vascularisation. On pense aussi, de plus en plus, que des hormones sécrétées par l'adipocyte sont des facteurs déterminants dans l'apparition de troubles comme le diabète de type 2. Enfin, gardons à l'esprit que l'obésité monogénique⁵ reste très réduite, bien que tous les six mois il y ait quelqu'un pour clamer qu'il a trouvé « Le » gène de l'obésité. En réalité, l'obésité est une maladie polygénique⁶, comme beaucoup d'autres maladies dégénératives, qu'elles soient cardiovasculaires ou autres, qui s'inscrivent dans le contexte environnemental de sédentarité et de suralimentation, dont on connaît les incidences.

Conjuguer les poids lourds européens de la recherche... Du coup, les stratégies à mettre en place pour lutter contre ce fléau sont complexes. Il existe actuellement deux façons de faire de la recherche dans le domaine de l'obésité : soit selon des stratégies opérationnelles ciblées, par exemple sur l'adipocyte, soit selon des stratégies globales, des approches de génomique⁷, comme par exemple ces travaux dans lesquels nous avons été engagés dans le cadre de contrats européens portant sur de la transcriptomique en nutrition et obésité humaine. De quoi s'agit-il? En prenant les trois tissus cibles importants de la gestion énergétique de l'organisme (le tissu adipeux, le muscle squelettique et le foie), nous avons réalisé des travaux globaux de façon à comprendre la réaction de ces tissus par rapport à divers stimuli nutritionnels. Ainsi ont été étudiées les réponses globales de tissus d'obèses soumis à des interventions nutritionnelles (restriction calorique, prise d'un régime

3- Voir le site obnet dédié à l'obésité (définition, mécanismes, prévention) ... obnet.chez.tiscali.fr/p0254.htm
4- Cellules spécialisées dans le stockage des lipides (graisses).
5- Qui implique un seul gène
6- Qui implique plusieurs gènes
7- Étude multidisciplinaire du génome

gras...) ou des variations cycliques de poids (perte de poids, stabilisation, gain... etc.). Ces études ont pour objectif d'identifier les « signatures tissulaires » des impacts nutritionnels chez les obèses qui développent des complications. L'ambition ? Mieux décrypter les mécanismes moléculaires qui interviennent dans la genèse du dysfonctionnement métabolique et aussi, éventuellement, trouver des bio-marqueurs plus intéressants que le glucose ou les triglycérides sanguins afin de mettre en évidence de nouveaux prédictors de risques ou de nouvelles cibles pharmacologiques. Ceci pour montrer combien cette recherche est lourde et complexe. Autrement dit, la lutte contre l'obésité ne marchera que si l'on développe des outils analytiques de performance. Et comme cela ne peut pas se faire que dans un seul laboratoire, nous collaborons avec des équipes françaises à Paris, Lyon, Toulouse et Nancy, mais également dans le cadre des projets européens, notamment le projet DioGenes (Diet, obesity and genes) auquel participent plus de 30 partenaires issus des Universités européennes, des industries pharmaceutiques et agroalimentaires et de l'Université de Berkeley.

... Et les collaborations régionales. Ce type de recherche, aujourd'hui incontournable, est très coûteuse et nécessite d'importantes mises en réseau. Néanmoins, il est dommage que la recherche ait tendance à privilégier les grands paquebots et néglige quelque peu les équipes pouvant réaliser des travaux davantage ciblés, que j'illustrerai par un travail que nous avons mené dans le domaine de la pharmacologie avec l'Insat⁸. L'équipe de Pierre Monsan (Laboratoire de Biotechnologie – Bioprocédés, équipe Ingénierie Enzymatique Moléculaire) maîtrise la préparation, par voie enzymologique, de gluco-oligosaccharides (sucres). Ensemble, nous nous sommes demandés si ces agents n'ont pas un effet sur l'intestin qui permettrait de limiter l'aggravation de certaines obésités. Nous avons testé, en laboratoire, des animaux obèses avec ces molécules. Les résultats étant positifs, des travaux sont engagés avec une société pharmaceutique. J'aimerais donc, pour conclure, souligner qu'en dehors des grands réseaux de recherche, il faut rappeler l'importance de cette forme de recherche transversale et de proximité, mettant en passerelle des équipes locales et favorisant des réactions rapides sur un sujet émergent. ■

Repères sur le diabète

Le diabète est un dérèglement du taux de sucre dans le sang. Cette maladie se caractérise par une perte d'efficacité (insulino-résistance) et/ou un manque partiel ou total de production d'insuline par l'organisme. Cette hormone d'importance vitale est fabriquée par les cellules β du pancréas. Sans insuline, l'organisme ne peut pas stocker et utiliser correctement la nourriture, en particulier les sucres, que l'individu ingère. Conséquence : le taux de glucose sanguin (« glycémie ») devient trop élevé, même sans manger. Une personne est diabétique à partir de 1,26 g/l de sucre dans le sang le matin à jeun. Il existe deux types de diabète. Dans le diabète de type 1 (anciennement appelé insulino-dépendant), l'organisme n'arrive pas à fabriquer d'insuline et/ou les cellules β du pancréas responsables de cette production sont détruites. Encore appelé diabète maigre ou diabète juvénile, cette maladie à vie, d'origine auto-immune, concerne environ 10 % des diabétiques, surtout des jeunes. La ou les causes à l'origine de cette affection ne sont pas encore clairement établies. Les membres de certaines familles sont davantage susceptibles que d'autres de devenir diabétiques et certains facteurs externes (infections virales) pourraient jouer un rôle. Toutefois, dans la grande majorité des

cas (90 %) les cas de diabètes sont isolés, non familiaux.

Le diabète de type 2 (non insulino-dépendant), encore appelé diabète gras ou diabète de la maturité, s'installe généralement lentement à l'âge adulte. Il est dû à une diminution de la sensibilité des cellules de l'organisme importantes dans la gestion du glucose (muscle, foie, tissu adipeux, etc.) à l'insuline et une sécrétion moindre de cette hormone par la cellule β . C'est la forme la plus fréquente de diabète (90 % des cas). Elle apparaît majoritairement après 45 ans et surtout chez des personnes en surcharge pondérale.

La prévalence du diabète dans le monde est de 4,9 %, soit pour une population totale de 5,5 milliards d'individus, 151 millions de personnes atteintes dont 4,6 millions de diabétiques de type 1. Ces chiffres, publiés par la Fédération internationale du diabète sont inquiétants si on les projette dans l'avenir car ils font craindre une explosion du nombre des diabétiques dans les deux décennies à venir. Pour la France, les chiffres sont d'environ 3 % soit environ 2 000 000 de diabétiques de type 2 connus et 180 000 de type 1.

Sources :

<http://www.diabete.fr/view.asp?ID=219> et [http://www.mag-pluspharmacie.com/diabete %20\(3\).html](http://www.mag-pluspharmacie.com/diabete%20(3).html)

8- Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Les obèses se sentent-ils concernés par ce débat ?

Brigitte Prévost, ADEIC 31 (Association de défense, d'éducation et d'information du consommateur). Notre association, avec l'appui d'une commune, des associations de parents d'élèves et de l'Education nationale, a tenté de mener un débat sur l'hygiène alimentaire en vue de prévenir l'obésité. Nous avons distribué cette information dans les cartables de 3 à 4 000 enfants. Trente à quarante personnes sont effectivement venues. Il est important de trouver des solutions pour mobiliser les gens qui ne se sentent pas concernés.

Max Lafontan. N'oubliez pas que les mères ne voient jamais que leur petit est gros. D'ailleurs, lui non plus ne voit pas que maman, aussi, est grosse. Les obèses ne se voient pas tels qu'ils sont et ne se rendent pas compte de ce qu'ils mangent. A les écouter, ils ne mangent rien ! Ils ne se sentent donc pas concernés par ce type de débat. Une expérience est en cours à Strasbourg depuis deux ans. Il serait intéressant que vous vous rapprochiez des organisateurs, qui cherchent à comprendre, à partager des raisons d'échecs, mais aussi des espoirs. Je pense que vous ne gagnerez pas au premier round. La motivation est un travail de très longue haleine.

Marie Vella, UFCS, Union Féminine, Civique et Sociale. Nous avons essayé d'expliquer aux consommateurs ce que sont les Oméga 3⁹, les Oméga 6, car certains articles leur laissent penser qu'en en mangeant, ils maigriront.

Max Lafontan. Je crois qu'effectivement il faut trouver des endroits pour réaliser une véritable vulgarisation scientifique, avec des personnes motivées capables de traduire pédagogiquement la science, car la plupart des mascarades de la télévision sont pitoyables. ■

9- acides gras essentiels définis selon la structure chimique de leur molécule, ce sont des lipides, donc des matières grasses.

Trop gros ?

Un bourrelet par ci, un peu de cellulite par là, un pantalon qui boudine, une boutonnière qui saute... Vous vous sentez trop gros... Sans doute, mais cela ne veut pas dire que vous êtes trop gros ou en surcharge pondérale au regard de l'IMC, l'index de masse corporelle, ce critère médical très sérieux qui permet de mesurer votre corpulence. Pour calculer votre IMC, rien de plus simple : divisez votre poids (en kg) par votre [Taille (en m)]².

Exemple :

vous mesurez 1,60 m et pesez 55 kg.

Votre IMC =

$$55 / (1,60 \times 1,60) = 55 / 2,56 = 21,48$$

Que faire de ce chiffre ? Entre 18,5 et 25, l'IMC est normal. Entre 25 et 30, c'est la surcharge pondérale. Au-delà, les choses se gâtent : une IMC entre 30 et 35 indique une obésité modérée (Classe 1), entre 35 et 40, une obésité sévère (Classe 2) et une obésité massive (Classe 3) pour un chiffre supérieur à 40.

DU CÔTÉ DE LA TOXICOLOGIE

120 chercheurs pour une alimentation plus sûre

Pierre-Louis Toutain, coordinateur du Pôle Sécurité Sanitaire des Aliments de Midi-Pyrénées, directeur de l'UMR « Physiologie et Toxicologie Expérimentales », École Nationale Vétérinaire de Toulouse.

L'histoire de ce pôle commence en 1999, lorsque la Région m'a demandé de réaliser un audit sur les forces et faiblesses des problématiques de sécurité sanitaire en Midi-Pyrénées, en intégrant notamment les points de vue des entreprises. Du côté de ces dernières, le bilan a été très clair : même si elles sont particulièrement sensibles aux aspects sanitaires, la plupart d'entre elles sont de taille modeste et ne peuvent intégrer une activité Recherche et Développement. En revanche, l'offre scientifique régionale – universités, écoles supérieures, grands instituts... – est extrêmement importante. L'avenir passait donc par la structuration de cette offre, avec des règles imposées par la Région : mettre à plat et rendre lisibles les diverses activités de recherche, mais aussi et surtout obéir à une logique de regroupement géographique et non pas disciplinaire. L'échelle régionale est ainsi devenue un avantage distinctif, en permettant de jouer sur la proximité pour favoriser le croisement des cultures et des compétences, entre l'Inserm, l'Inra, les Écoles d'ingénieurs, l'école vétérinaire, les laboratoires universitaires, sans oublier l'apport des sciences sociales aux côtés des sciences dites dures.

Ce métissage de compétences s'est orienté autour de quatre axes principaux : les prions (nous étions à l'époque en pleine crise dite de la « vache folle »), les mycotoxines, la bactériologie et, enfin, la toxicologie des risques chimiques.

Concernant l'étude des prions, Toulouse bénéficiait déjà de plusieurs avantages dont, paradoxalement, l'existence, à l'Inra, d'un troupeau ovin expérimental où a sévi la tremblante et qui, en servant de modèle, a permis de progresser dans la compréhension des conditions d'apparition, d'évolution et de transmission de cette maladie. L'un des résultats les plus spectaculaires des recherches génétiques qui ont été menées par l'Inra devrait conduire à l'éradication de cette pathologie ovine en France. De même, nos travaux ont permis de mettre en évidence la présence de prions dans la viande.

Sur la thématique des mycotoxines, je pense pouvoir affirmer que nous avons structuré l'équipe la plus importante en France, fortement marquée par la transversalité des savoir-faire. Autour de Pierre Galtier, directeur de recherche Inra, nous nous intéressons à l'ensemble de la chaîne alimentaire, depuis la myco-

toxinogénèse (Ndlr : l'étude du devenir des moisissures du champ aux denrées alimentaires), jusqu'aux effets sur l'animal et l'homme. Ces toxines constituent en effet un problème majeur : c'est un risque sanitaire qui émerge de plus en plus fortement, à la faveur d'un certain type d'agriculture. D'un côté, ce dernier tente de réduire les pesticides, de l'autre, c'est un autre genre de contamination qui prend la place et qui n'est pas plus aisé à gérer.

Troisième axe : la bactériologie, où nous avons des points d'excellence à travers les études qui visent à comprendre les mécanismes d'interactions entre l'hôte et les pathogènes, et qui sont menées en concertation entre l'École vétérinaire et l'Université, travaux liés à des filières agricoles, comme ceux que nous menons sur les staphylocoques et la qualité du lait de brebis.

Enfin, le volet le plus important du pôle est sans conteste celui qui concerne la toxicologie des risques chimiques, avec des recherches qui portent sur les résidus d'intrants, tels que les pesticides, les polluants, les médicaments vétérinaires et les additifs alimentaires, pour analyser leur genèse et leur trace jusque chez l'homme.

Cette thématique de la sécurité sanitaire des aliments rassemble au total 120 chercheurs, ce qui fait de Midi Pyrénées un des tout premiers pôles français, concentrant près de la moitié des effectifs nationaux. Pour conclure, je voudrais insister sur les avantages et les inconvénients de cette politique régionale de pôle. Du point de vue des chercheurs, cette démarche structurante a eu incontestablement un effet positif, en termes de budget, de reconnaissance et de cohérence. En termes de perspectives, il me paraît évident que la toxicologie alimentaire aura un rôle à jouer dans le futur cancéropôle. Du point de vue de l'institution régionale qui nous finance, les résultantes sont sans doute plus difficiles à mesurer car nos relations avec le monde industriel sont relativement atypiques par rapport à d'autres secteurs scientifiques. Nos recherches sont en effet très génériques. Quand nous travaillons sur le prion, il n'existe pas d'entreprise spécifique qui pourrait financer nos recherches. Nos donneurs d'ordre sont nécessairement les pouvoirs publics et, plus indirectement, les consommateurs. Et j'aimerais, à cet égard, rendre hommage au Conseil Régional Midi-Pyrénées qui a eu le courage de financer des activités de recherche qui, a priori, n'ont pas d'impact direct sur les entreprises du territoire, mais qui présentent un intérêt qui déborde des frontières régionales, à la fois plus vaste et plus difficile à cerner. ■

EXPOSÉ

Alimentation et environnement : le cas des perturbateurs endocriniens

Jean-Pierre Cravedi, directeur de recherche INRA au sein du laboratoire des xénobiotiques, expert à l'Agence européenne de sécurité sanitaire des aliments.

Je commencerai par donner une définition des perturbateurs endocriniens. Je vous propose celle donnée par l'Union Européenne en 2002 : « Des substances qui, interférant avec les fonctions du système hormonal, risquent d'influer négativement sur les processus de synthèse, de sécrétion, de transport, d'action ou d'élimination des hormones »... C'est vous dire l'étendue du domaine. Au vu du nombre d'hormones existantes et de la quantité de leurs cibles potentielles, on imagine la diversité et la complexité des perturbations de ces systèmes endocriniens, qui sont, par ailleurs, finement régulés.

D'autre part, alors même que cette problématique scientifique est apparue dans les années 90 aux Etats-Unis, la question centrale demeure celle de l'existence ou non de ces perturbations endocriniennes : en a-t-on des preuves et sont-elles la cause d'un impact sur les populations ?

Le micro-pénis des alligators. Y a-t-il aujourd'hui des perturbateurs endocriniens avérés ? Nous pouvons citer en premier lieu des substances qui ont des effets oestrogéniques ou anti-oestrogéniques (bisphénols, alkylphénols, DDT, PCB, dieldrine, endosulfan, phytoestrogènes, etc.), d'autres qui ont des effets androgéniques ou anti-androgéniques (tributylétain, phtalates, linuron, vinclozoline...) ou encore qui altèrent la fonction thyroïdienne (PCB, PBDE,...). En fait, les avancées de nos connaissances en la matière sont allées de pair avec l'évolution des outils dont nous disposons. Ainsi, dans les années 90, la communauté scientifique a considérablement progressé dans la mise en évidence puis la compréhension du fonctionnement des récepteurs aux oestrogènes, puis aux androgènes, permettant de ce fait d'identifier des substances capables de se lier à ces récepteurs et d'avoir des effets de type hormonal.

Parmi les impacts, ce sont ceux sur l'environnement qui sont les plus connus. L'un des exemples les plus classiques de perturbations endocriniennes en milieu naturel concerne les gastéropodes marins exposés au tributylétain (ou TBT). Cette substance toxique pour les algues entre dans la composition de certaines peintures anti-salissures (ou anti-fouling) appli-

quées sur la carène des bateaux. Mais cette molécule est également extrêmement active sur les mollusques marins. Ainsi, des populations entières de bulots ont disparu en mer du Nord à cause du TBT, qui peut entraîner des effets à une concentration très faible (0,1 nanogrammes par litre seulement). Qu'est-ce que cela produit ? Des troubles peu anodins s'ils nous arrivaient : le développement d'un pénis et d'un canal spermatique chez les femelles, ou encore l'obstruction de l'oviducte qui rend impossible toute reproduction de ces espèces.

Autre exemple qui a défrayé la chronique aux Etats-Unis : le cas du micro-pénis chez les alligators, observé dans les années 90, en Floride. Le lac Apopka a été victime d'une contamination accidentelle par des insecticides organochlorés (DDT en particulier). Très vite, la population d'alligators présente dans le lac a diminué de façon importante. Une première analyse purement anatomique a permis de constater que les animaux adultes comportaient un pénis bien plus petit que la normale, qui empêchait toute reproduction. Des investigations plus poussées ont alors démontré le lien de cause à effet entre ce micro-pénis et la présence de DDT. D'autres exemples, enfin, montrent que les poissons sont souvent très sensibles aux contaminants de ce type. C'est le cas dans certains estuaires en Grande-Bretagne, ou encore à proximité de stations d'épuration, où l'on peut examiner des populations de poissons hermaphrodites. Ainsi, chez des flets vivant en milieu contaminé, des ovocytes apparaissent au milieu des spermatozoïdes, ce qui est totalement anormal et perturbe la reproduction de cette espèce et, de manière générale, des poissons exposés à des polluants mimant les hormones stéroïdiennes.

Des effets maximaux à doses faibles ou moyennes. Au-delà de ces observations de terrain au niveau environnemental, plusieurs études ont été menées en laboratoire. L'une d'entre elles, menée au Japon, a consisté à faire ingérer à des rats un contaminant alimentaire, le bisphénol-A – des éthers de cette molécule servent à enduire les boîtes de conserve pour éviter qu'elles se corrodent au contact des aliments-, qui a des effets oestrogéniques. Chez les rats soumis à des concentrations variant de 20 à 200 microgrammes par animal, on observe une diminution significative de la production de sperme. De même, une autre étude a montré l'effet du bisphénol-A et du Diethylstilbestrol (DES) sur des souris qui, exposées in utero à ces contaminants, développent une hypertrophie de la prostate. Ce dernier composé a défrayé la chronique il y a un certain nombre d'années car il avait été utilisé comme anabolisant en élevage et provoqué des désordres hormonaux chez des enfants ayant consommé des résidus de DES présents dans

des denrées animales à des quantités anormalement élevées. Le DES a également été un médicament prescrit pour des grossesses difficiles, dans les années 60-70. Ces traitements ont non seulement provoqué des perturbations endocriniennes chez les mères, mais ont également entraîné, chez leurs filles, des troubles de la reproduction et, dès l'âge de 30 ou 40 ans, une forme rare de cancer atteignant le vagin. En matière de relation dose-effet, le DES est intéressant car, comme d'autres perturbateurs endocriniens, il suit une courbe de réponse en U inversé, qui n'est pas du tout classique en toxicologie alimentaire ou médicamenteuse : ce sont les doses moyennes qui créent le plus de perturbations, alors que les doses élevées ou faibles entraînent, comparativement, des effets moindres.

Je citerai, à titre d'exemple, une dernière étude en laboratoire, publiée en 2002, qui concerne l'effet des mélanges de pesticides sur la reproduction et le développement. Ces travaux ont porté sur des souris exposées, au début de leur gestation, à trois herbicides (dicamba, mécoprop, 2,4D), vendus en mélange pour désherber des allées. Or ces travaux ont permis d'établir que même à des doses faibles, ce mélange entraîne une diminution du nombre de naissances et des sites d'implantation des fœtus.

Troubles de la reproduction humaine. Qu'en est-il chez l'homme ? Je prendrai deux exemples parmi les données épidémiologiques pour illustrer les risques que nous commençons à mieux cerner. Le premier est tiré de méta-analyses (ndlr : méthode permettant d'analyser et d'interpréter un ensemble de résultats provenant de plusieurs études, réalisées indépendamment, mais évaluant un même phénomène) publiées en 1994 puis en 2000, qui montrent le déclin régulier de la qualité du sperme chez l'homme depuis 50 ans, en particulier en Amérique du Nord et en Europe. Si les causes exactes de cette diminution ne sont pas établies, la contamination chimique constitue l'une des hypothèses de travail.

Le deuxième exemple porte sur le cancer du testicule, qui présente la particularité d'atteindre principalement de jeunes adultes, entre 20 et 30 ans. L'incidence de cette pathologie augmente depuis plusieurs décennies dans un certain nombre de pays européens. Là encore, l'exposition à des perturbateurs endocriniens pourrait être, en partie, à l'origine du phénomène observé. Les publications les plus récentes n'apportent pas la preuve de ce lien, mais renforcent la présomption d'une relation entre l'exposition à un certain nombre de substances, en particulier des pesticides ou des polluants organochlorés, et des troubles de la reproduction ou du développement.

Que nous enseigne l'épidémiologie en matière de per-

turbation endocrinienne et quelles sont les hypothèses sur lesquelles travaille la recherche mondiale ? Outre l'augmentation de l'incidence de certains cancers hormonaux-dépendants, les principales pistes concernent, chez la femme, les anomalies de la fonction ovarienne, de la fertilité, de la fécondation, de la gestation et de l'implantation utérine ainsi que l'âge d'apparition des premières règles. Chez l'homme, il y aurait une corrélation entre ces substances et des malformations du système reproducteur : par exemple entre des pesticides et la cryptorchidie (Ndlr : position anormale d'un testicule qui n'est pas descendu dans la bourse : il reste dans l'abdomen ou dans le canal inguinal), entre des composés de type bisphénol-A ou dioxines et l'hypospadias (Ndlr : malformation congénitale du pénis, où le méat urinaire se trouve sur la face ventrale du pénis ou dans les bourses). Certains accidents industriels font l'objet de suivis réguliers. Ainsi, dans les populations contaminées à la dioxine de Seveso, il est apparu une prépondérance des naissances de filles, contrairement à la situation « normale » qui veut qu'il y ait un peu plus de naissances de garçons. Parmi les autres troubles, on peut également citer ceux qui affectent la maturation sexuelle, les perturbations de la fonction thyroïdienne par des contaminants chimiques, les altérations du système immunitaire ou encore les troubles du comportement. Ainsi, aux Etats-Unis, plusieurs programmes d'épidémiologie portent actuellement sur les relations entre les capacités d'acquisition de connaissances des enfants et leur exposition à des contaminants de l'environnement tels que le PCB ou les dioxines. Enfin, je souhaitais dire quelques mots sur l'exposition au nonylphénol qui provient de la dégradation de détergents (les nonylphénols polyéthoxylés) ou du vieillissement de certains plastiques dans la composition desquels entre le nonylphénol. Depuis que ce dernier a été suspecté d'être un perturbateur endocrinien de l'environnement, il a fait l'objet de multiples travaux de bio-monitoring dans différents types d'écosystèmes. En revanche, il est beaucoup moins étudié en tant que contaminant alimentaire. Pourtant, cette substance est difficilement biodégradable et l'on pourrait craindre qu'elle puisse s'accumuler tout au long de la chaîne alimentaire, comme cela a été montré pour les PCB ou les dioxines. Des travaux récents ont permis de relever des niveaux de contamination importants dans certaines denrées (tomates, pommes, etc...). C'est l'une des substances que nous avons donc choisi d'étudier plus précisément, et elle est au cœur des projets de recherche du pôle sécurité des aliments, soutenus par la Région.

Pour résumer, plusieurs substances présentes dans l'environnement interfèrent avec le système hormo-

nal des espèces sauvages, entraînant des impacts importants sur les populations exposées. Chez l'homme, le seul exemple de perturbations endocriniennes avérées concerne le DES, cette substance chimique de synthèse, principalement utilisée comme médicament, mais d'autres pistes méritent toute notre attention. Elles exigent des travaux supplémentaires pour disposer d'éléments tangibles et prendre les mesures réglementaires qui s'imposent. Sur ce point, je souhaiterais souligner le fait que les perturbateurs endocriniens ne font l'objet, à ce jour, d'aucun document-guide en matière d'évaluation du risque. ■

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Précaution, évaluation et... interdiction ?

Max Lafontan : J'ai lu qu'il y aurait une accumulation spectaculaire de nombreux produits lipophiles dans le tissu adipeux. Y a-t-il des études qui ont analysé et quantifié ce phénomène ?

Jean-Pierre Cravedi : Effectivement, le tissu adipeux est un tissu cible pour certaines molécules. Tant qu'elles y sont stockées, cela ne provoque pas d'effets trop négatifs, mais il ne faut pas maigrir ! Car dès qu'on mobilise des graisses, on libère ces produits. En fait, les études ont surtout porté sur le transfert de ces substances chez l'enfant allaité par sa mère. Dans ce cas, l'exposition du nourrisson, compte-tenu de son poids, peut être mille fois plus importante que celle de la mère. Des études ont ainsi été menées sur des populations indiennes d'Amérique du Nord qui consomment des poissons contaminés au PCB. Si les mères ne sont pas affectées, leurs enfants connaissent, eux, des déficits du développement intellectuel...

Olivier Andrault, membre du CNA, représentant de la CLCV (association de consommateurs) : Pourriez-vous nous donner un peu plus de précision sur les modalités d'application du principe de précaution sur de tels cas ?

Jean-Pierre Cravedi : D'abord, dès lors que l'on a des doutes sérieux sur les liens entre tels contaminants et des problèmes de santé publique ou d'environnement, il faut essayer de limiter au maximum l'exposition à ces substances et leur utilisation. C'est ce qui a été fait, me semble-t-il, en Europe. Ainsi, le nonylphénol est toujours présent dans les détergents industriels, mais plus dans les détergents ménagers, qui constituaient plus de 50 % de son utilisation. L'autre volet du principe de précaution consiste à acquérir le plus tôt possible des bases scientifiques sur lesquelles pourra s'appuyer l'évaluation du risque. C'est ce qu'il

se passe actuellement avec les perturbateurs endocriniens, même si les difficultés sont grandes. Sur l'ensemble des projets subventionnés par les agences européennes, asiatiques et américaines, 680 d'entre eux portent sur ces substances. Cela devrait permettre d'effectuer des avancées en termes de connaissances.

Régis Babérian, directeur du Centre Technique de Conservation des Produits Agricoles, Auch : Nous constatons aujourd'hui, dans l'industrie alimentaire, une très forte émergence du conditionnement plastique et du traitement thermique. Les emballages font-ils partie de vos préoccupations au niveau du pôle ?

Jean-Pierre Cravedi : Nous ne nous intéressons pas directement à la migration des produits d'emballage dans les aliments, contrairement à d'autres centres Inra. Néanmoins, nous nous préoccupons de deux familles de contaminants alimentaires issues des emballages, en termes de devenir chez les organismes de laboratoire ou chez l'homme par des approches in vitro : il s'agit des bisphénols et des phtalates, des perturbateurs endocriniens qui posent de fortes interrogations en termes de santé publique.

Un participant : Des personnalités scientifiques ont mis en garde les pouvoirs publics sur les dangers que représente un certain nombre de substances et ont traduit leurs préoccupations dans une déclaration, l'Appel de Paris¹. En tant que scientifique, que pensez-vous de cette initiative ?

Jean-Pierre Cravedi : Les pesticides les plus dangereux sont progressivement interdits, au fil des évaluations. C'est le cas pour environ la moitié des substances actives dangereuses dans les pays occidentaux. Mais la notion de risque/bénéfice prend toute sa valeur dès lors qu'on s'adresse à des sociétés qui ont d'autres impératifs socio-économiques que les nôtres. Il est clair qu'il vaut mieux tendre vers une suffisance alimentaire grâce aux pesticides (utilisés conformément au bon usage et à la réglementation), que de manquer de nourriture. Dans les pays développés, la vigilance est nécessaire, mais il ne sert à rien d'inquiéter les citoyens en leur disant qu'ils vivent en danger perpétuel. Nous avons connu des fausses alertes et des inquiétudes irraisonnées sur des substances qui n'avaient pas la toxicité annoncée. Notre devoir de scientifiques est donc de construire l'expertise la plus objective possible. Pour moi, c'est un des moteurs de recherche. Il s'agit de mobiliser l'opinion publique sur de vrais sujets scientifiques, pour lesquels les réponses apportées sont souvent extrêmement complexes. ■

1- L'Appel de Paris est une déclaration internationale sur les dangers sanitaires de la pollution chimique, lancée à l'issue d'un colloque organisé par l'Association Française de Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse, en 2004, à l'Unesco. Cet appel propose sept mesures et a été présenté à la Conférence interministérielle Santé-Environnement ainsi qu'au Parlement européen. Pour plus de renseignements : <http://appel.artac.info/>

DU CÔTÉ DE LA SOCIOLOGIE

CONFÉRENCE

Sociologie de l'alimentation : enjeux sociaux et politiques

Jean-Pierre Poulain. Socio-anthropologue à l'Université Toulouse-Le Mirail, directeur du Cetia (Centre d'Études du Tourisme et des Industries de l'Accueil), Jean-Pierre Poulain poursuit ses travaux de recherche sur la sociologie de l'alimentation, l'évolution des pratiques alimentaires, les dimensions sociales de l'obésité et la gestion des crises alimentaires. Il est l'auteur de nombreuses publications, notamment *Sociologies de l'alimentation. Les mangeurs et l'espace social alimentaire* (PUF, 2002), *Penser l'alimentation. Entre imaginaire et rationalité* (Privat, 2002), avec Jean-Pierre Corbeau et *De la sociologie du risque à l'études des modèles alimentaires dans Manger pour vivre ?* (sous la direction de Dominique Lecourt, PUF 2002).

Le monde est fou. Au cours des crises, les mots « fou », « irrationnel »... sont sur toutes les lèvres. Les produits sont fous - la « vache folle », le « soja fou » (Libération) ; les consommateurs sont « irrationnels », psychotiques et hystériques (on entend ça dans les états-majors d'entreprises et les couloirs des ministères) ; les « savants fous de l'agroalimentaire » (Le Monde Diplomatique) sont prêts à vendre leur âme pour alimenter les budgets faméliques de leurs laboratoires ; les industriels aussi sont fous, car ivres de profits ; quant aux politiques, ils ne sont pas épargnés. Regardez les passes d'armes dans Libération et dans Le Monde au moment de l'interdiction des farines animales : les meilleurs plumes du journalisme politique ont pointé du doigt l'Etat alternant entre une gestion scientifique, calquée sur les avis de l'Afssa, suivie quelques semaines après, les yeux rivés sur les sondages, de décisions ne s'appuyant sur aucun élément scientifique nouveau. Ce à quoi les politiques répondent : « C'est pas la vache qui est folle ! C'est la presse qui est folle » (Jacques Chirac¹), car elle joue sur les gros titres pour vendre davantage.

Nous avons besoin de reconstruire des consensus sociaux. Nous sommes ici dans une rupture de consensus social. Cette rupture s'opère quand des acteurs se comportent d'une manière inhabituelle, non prévisible. L'autre est alors désigné comme fou. Depuis quelques décennies, des changements extrêmement importants se sont produits à l'échelle de la société, qu'il s'agisse de la transformation des métiers de l'agriculture, de l'agro-industrie ou encore des processus de consommation. Résultat : les systèmes d'attente que nous avons à l'égard des catégories professionnelles avec lesquelles nous sommes en

interdépendance sont pris à contre-pied. Nous avons besoin de reconstruire des consensus sociaux. Spontanément, face à cette situation, la tentation est grande de faire appel à la raison. « Où sont passés les experts, qu'ils expliquent aux consommateurs hystériques que ce n'est pas dangereux ? Dites leur aussi tout ce que nous avons fait pour faire avancer les choses. » Alors, on va informer, expliquer. Ceux qui ont visité une entreprise industrielle ou un abattoir, il y a trente ans, savent qu'aujourd'hui nous sommes sur une autre planète, où règnent les normes Iso et la méthode HACCP. Les progrès réalisés en matière de qualité, d'hygiène et d'organisation sont considérables. Le problème, c'est que lorsqu'on informe le consommateur, lorsqu'on l'expertise, à la fois on le rassure, mais, dans le même temps, en levant le voile sur les arrière-boutiques de l'agro-industrie, on le fait douter, car il se dit : « S'ils prennent tant de précautions, c'est bien qu'il y a danger ! ».

Entre rassurance et anxiété. On lui dit, par exemple, qu'il n'y a pas de polyphosphates dans le jambon « supérieur ». Cela le rassure, bien qu'il ne sache pas forcément qu'il y en a dans le jambon non supérieur. On lui dit aussi que le jambon contient du sel nitrité (mélange de sel et de nitrite), mais qu'il ne doit pas s'inquiéter, car si on en mettait plus que de raison, ce serait immangeable, trop salé. Ah bon ! Il ne le savait pas. Pire, il ne connaît pas toujours très bien la différence entre les nitrates et les nitrites. Est-ce dangereux ? Le technicien explique encore qu'on peut baratter le jambon « supérieur », c'est-à-dire le mettre dans une sorte de grosse machine à laver, mais que ce n'est pas grave. Commence alors une espèce de dialogue impossible entre le consommateur et les industriels qui, en expliquant un certain nombre d'éléments un peu compliqués, réduit et ouvre à la fois les formes d'incertitude, donnant prise à l'inquiétude.

Il y a quelques jours, le journal télévisé a diffusé un reportage sur une cantine, dans lequel les femmes de service portaient des charlottes et des masques. Imaginez la réaction des téléspectateurs : c'est si dangereux que ça la cantine ? Comment vont-être décodées ces images ? Vous le voyez, quand on prévient, on accroît l'anxiété dans le même temps.

Je vous propose un petit parcours en quatre temps. D'abord, quels sont les modèles théoriques des sciences sociales qui nous permettent de penser la crise et sa gestion ? Ensuite, j'aborderai les notions de rationalités, d'expertise et de débat public, puis le rôle que la sociologie de l'alimentation peut jouer dans ce dispositif. Enfin, je terminerai sur un certain nombre de facteurs limitants à réduire si nous voulons essayer d'avancer tous ensemble.

1- Au Conseil Européen de Turin, le 29 mars 1996.

Sociologie du risque : le risque, une notion moderne. Le premier modèle théorique pour l'analyse et la gestion des crises est la sociologie du risque. Nos collègues allemand et anglais Ulrich Beck et Anthony Giddens ont développé une sociologie du risque – au départ, principalement nucléaire – qui s'est avérée partiellement applicable à la question du risque alimentaire. Pour Ulrich Beck, le risque est une notion éminemment moderne, qui émerge en Occident, à la Renaissance, chez les armateurs qui font le commerce des épices entre le Moyen Orient et l'Europe. De temps en temps, ces bateaux coulent. Aussi, des gestionnaires vont inventer le dispositif comptable de la provision pour risques exceptionnels, qui existe toujours. Le but : évaluer, de façon probabiliste, la survenue d'un risque en budgétant de l'argent pour assumer les conséquences de ce risque. Cette manière de penser la question du risque est nouvelle, parce qu'elle rompt avec l'attitude des sociétés traditionnelles qui consistait à interpréter les malheurs qui arrivent aux hommes en termes de fatalité, de destin... Désormais, le risque va se raisonner en termes probabilistes. Petit à petit, une chaîne de causalité remontante se met en place, tentant à partir d'un événement malheureux d'en dessiner les différentes raisons jusqu'au repérage des responsables ou des responsabilités. Cela aboutit, à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, à l'industrie des assurances dont l'objectif économique est de nous garantir un risque. Dans les années 30, Malraux qui revient d'Amérique écrit un texte dans lequel il s'étonne qu'en Amérique, tout le monde s'assure sur tout. Du point de vue de Malraux à cette époque, donc du point de vue d'un Français ou d'un Européen, cette manière de s'assurer porte en elle le germe d'une déresponsabilisation des acteurs. On le voit, du chemin a été parcouru.

Aujourd'hui, dans l'industrie des assurances, une vie a un prix. La douleur aussi a un prix. Les sociétés modernes se transforment et cette transformation s'accompagne dans le même temps d'un processus de judiciarisation. Dans les sociétés judiciarisées, le risque ne tient pas tant au risque lui-même qu'à la capacité à payer, à la solvabilité de celui qui pourrait être désigné comme responsable. Dans ce système, il est terriblement plus dangereux de s'appeler Nestlé ou Danone que d'être un agriculteur du Nord de l'Aveyron car, le plus souvent, la collectivité assume et accepte de prendre en charge les risques liés à l'agriculture, alors que lorsqu'il s'agit d'un grand industriel, la question prend une tournure tout à fait différente.

Gestion du risque : articuler l'analyse des experts et la perception des profanes. La sociologie du risque pointe la différence très nette entre la méthode d'évaluation du risque par les experts et la perception des pro-

fanés et milite pour l'articulation de ces deux modes de lecture.

Si les experts définissent le risque en termes probabilistes, à partir de deux critères fondamentaux, la mortalité et la morbidité - mais, ce matin, la nécessité d'élargir cette perspective a été affirmée-, les profanes, eux, raisonnent en termes globaux et qualitatifs, en termes de conséquences. Ils prennent en compte ce qui est exclu par les experts, puisque la démarche scientifique réduit certaines dimensions du réel. Et puis, le profane a beaucoup de mal à utiliser la pensée probabiliste. Voyez le sketch de Bigard². Il n'y a qu'une chance sur 10 000 millions qu'il se fasse mordre par une chauve-souris enragée, mais dit-il : « Avec le pot que j'ai, ça va encore me tomber sur la gueule! »

Dans ce contexte, la gestion du risque va tenter d'articuler l'analyse des experts et la perception des profanes, à travers l'analyse du risque en double cercle : le premier se centrant sur l'évaluation scientifique du risque, le second sur ses dimensions socio-économiques. Elle peut mettre en œuvre des dispositifs à l'échelle macro, par exemple au niveau de l'Afssa, pour le premier cercle, et du CNA, pour le second.

Sociologie de l'alimentation : l'anxiété alimentaire, un invariant anthropologique. Le deuxième modèle permet d'analyser les crises à travers la sociologie de l'alimentation.

Dans les années 70, des psychologues, des sociologues de l'alimentation comme Paul Rozin, Mathy Chiva, Claude Fischler ont mis en évidence que les consommateurs occidentaux utilisent simultanément une rationalité scientifique et une rationalité magique, que nous croyions pourtant réservée aux « sauvages » et « aux primitifs », à travers le cannibalisme et autres rites.

Si pour les sociologues du risque, la notion de risque est une notion moderne, pour les sociologues de l'alimentation, l'anxiété alimentaire est un invariant anthropologique, comprenez que le rapport à l'alimentation est toujours anxiogène. La fonction des modèles alimentaires est alors de réguler cette anxiété. Bref, notre alimentation participe à la construction de nos identités sociales et personnelles et s'articule autour de trois ambivalences fondamentales.

Les trois ambivalences de l'alimentation... Dans la première ambivalence, celle de l'aliment source de plaisir gustatif ou source de déplaisir, de dégoût, ce sont les systèmes gastronomiques, culinaires, qui viennent réguler la prise de risque. La deuxième ambivalence s'articule autour du sain (« Des aliments tu feras ta médecine... ») et du malsain (« On creuse sa tombe avec ses dents... »), l'aliment est lié positivement ou négativement à la santé. Cette ambivalence,

2- Pour lire le sketch : <http://michbuze.club.fr/lavache/bigard.htm>

normalement régulée par les diététiques traditionnelles, a aujourd'hui du mal à trouver ses repères. Le discours nutritionnel contemporain, d'ailleurs, est quelque peu fluctuant, voire contradictoire. En effet, la science moderne nous livre régulièrement des informations positives et négatives sur l'alimentation et la santé, au fil de ses avancées et des dépassements de ses contradictions successives. Sauf que cette science, si intéressante pour tous, passe trop vite du laboratoire à Marie-Claire, du laboratoire au consommateur, à travers des best-sellers et différents éléments, sans qu'elle ait toujours eu le temps d'opérer le travail de stabilisation nécessaire.

... en particulier, celle de la Vie et de la Mort. Troisième et dernière ambivalence, celle du rapport de l'aliment à la vie et à la mort. Cette tendance monte très fortement en Europe du Nord et va sûrement nous bousculer ces prochaines années. Ce thème concerne la relation qu'entretiennent les hommes modernes avec les animaux. Pour vivre dans un régime omnivore, il faut tuer des animaux, prendre leur vie pour développer la nôtre. Toutes les sociétés gèrent de manière très précise cette question du meurtre alimentaire, que ce soit par le sacrifice (chez les Grecs...), le contrôle religieux (Casher et Halal) ou le contrôle scientifique (dans les univers chrétien et laïque). Mais, l'histoire de la vache folle et la mise en scène télévisuelle à laquelle nous avons assisté chaque soir (têtes de vaches dans les abattoirs, prélèvement de cervelle...) nous ont fortement inquiété, d'une part car nous ne sommes plus habitués à voir de telles images, d'autre part car nous avons anthropomorphisé nos animaux de compagnie. Ne sous-estimons pas cette tendance. Cette semaine encore, dans le Canard Enchaîné, on nous explique que des activistes d'Europe du Nord, et quelques uns en France, militent pour que cesse le gavage des oies. Par ailleurs, il existe un important programme de recherche européen nommé Animal Welfare³ qui s'intéresse au confort des animaux d'élevage, à leurs conditions de transport et d'abattage. Vous voyez ici que nous ne sommes plus dans la science, d'où la complexité de la décision politique pointée par des éditorialistes comme Plantu. Ainsi, au moment de la suppression des farines animales, l'humoriste représente Lionel Jospin, alors Premier Ministre, déclarant : « Par décision gouvernementale, les vaches redeviennent herbivores ! ». Le Préfet, en retrait, souligne « Quel courage ! ». ... On voit que l'on est dans un autre registre que celui de la nutrition animale dans lequel un gramme de protéine égale un gramme de protéine... Il faut bien trouver des protéines quelque part pour nourrir une vache à qui on veut faire produire 25 litres de lait par jour.

Qu'est-ce que la rationalité ? Maintenant, quelques éléments d'information sur la manière dont les consom-

mateurs raisonnent. La plupart d'entre nous et nombre de décideurs politiques font l'hypothèse plus ou moins implicite que les mangeurs sont des êtres rationnels et que s'ils se comportent mal en matière d'alimentation, c'est qu'ils ne sont pas bien informés. Il faut donc leur expliquer, il faut donc communiquer. La sociologie attire notre attention sur la communication entre les institutions et le public. Elle s'opère dans un système où une série d'acteurs intermédiaires relaient, transforment et, éventuellement, déforment les discours tenus. Pour bien concevoir la communication, il faut prendre en compte cette complexité du système.

Mais revenons à la rationalité. Que veut dire être rationnel ?

A l'époque médiévale, qui précède ce grand événement qu'est la Renaissance qui va donner naissance à la science moderne, on distingue trois grands types de vérités : les vérités par autorité (les vérités premières issues des textes sacrés), les vérités par raison (respectueuses des formes canoniques de la logique) puis, émerge une nouvelle forme de vérité promise à un avenir extraordinaire, la vérité par expérience. Ainsi, pour Bacon⁴ : « La vérité doit être certifiée par l'expérience des choses mêmes ».

Ces vérités appellent deux formes de rationalité. La première, la rationalité en finalité prend en considération les conséquences des actes. Mais un individu peut aussi être rationnel en respectant des principes. Cette rationalité en valeurs est une manière de préserver l'avenir chaque fois que la science n'est pas sûre de ce qu'elle sait. Ainsi, de ce point de vue, l'utilisation moderne du principe de précaution redonne la main à des rationalités en valeurs. Mais que l'on ne s'y trompe pas : il n'y a pas d'opposition entre rationalité en valeurs et rationalité en finalité, ces deux systèmes peuvent parfaitement s'articuler.

Différentes conceptions de l'expertise. Maintenant, regardons ce qu'est le travail de l'expertise. D'une part, l'expertise scientifique (le premier cercle) recouvre un espace de la rationalité scientifique s'appuyant sur des données raisonnables⁵, probables⁶ et le démontrées⁷. D'ailleurs, des expertises complexes récentes de l'Afssa articulent des vérités démontrées à des vérités probables, ainsi que l'exercice du raisonnement des experts en question. Toutefois, l'histoire des sciences nous amène à voir parfois la publication de travaux éphémères du point de vue des vérités. Aujourd'hui, par exemple, les publications sur l'obésité représentent un objet de recherche très intéressant pour la sociologie des sciences. Par exemple, la courbe qui relie l'indice de masse corporelle avec les facteurs de risque - qui a fait l'objet d'une publication il y a 7 à 8 ans - a été repris 1 700 fois dans les années qui ont suivi, alors que, dans les mêmes conditions scientifiques de publication,

3- Traduction de l'anglais : bien-être animal ou protection des animaux.
4- Francis Bacon, 1561-1626, a joué un rôle considérable dans la philosophie des sciences. Précurseur de la pensée moderne, théoricien de l'expérience scientifique et de l'utilité sociale du savoir et du progrès, son « arbre des connaissances » organisant le savoir sera repris par Diderot et d'Alembert pour l'Encyclopédie.
5- Scientifiquement raisonnable : partant des connaissances acquises et si l'on « raisonne » juste on peut donc déduire que...
6- La probabilité mesure les chances de voir un événement heureux ou malheureux se produire.
7- Connaissances stabilisées à l'échelle méta-analytique (très nombreuses études convergentes publiées dans des revues scientifiques à comité de lecture).

la même année, des travaux mettant en évidence le fait que le surpoids pourrait être un facteur protecteur, sont restés ignorés. Qu'est-ce qui fait qu'une communauté scientifique prélève des informations, les répète à loisir, au point qu'à un moment donné on finit par croire qu'elles sont largement établies? Le deuxième cercle d'expertise, constitué des profanes et des acteurs sociaux et économiques, lui, met au jour la perception du risque au regard des valeurs traditionnelles, éthiques et des vérités révélées... Cependant, ces deux cercles ne sont pas hermétiques.

En effet, au-delà de ce qui fait consensus, demandez leur intime conviction à des experts de niveau scientifique identique. Vous obtenez parfois des réponses différentes, car ils raisonnent selon leurs propres systèmes de valeurs. Tout cela, pour montrer comment derrière l'arrière plan scientifique, les valeurs réapparaissent. Voilà pourquoi, il est intéressant de mettre en débat les différents acteurs.

Si la sociologie peut venir compléter l'évaluation scientifique par une analyse de la perception du risque, la mise en débat permet de mettre à jour des stratégies d'acteurs qu'ils soient industriels, consommateurs ou chercheurs. Il apparaît donc ici deux objectifs de l'expertise en second cercle : la mise à jour des stratégies des différentes catégories d'acteurs et l'évaluation de l'impact de décision et la pré-ingénierie juridique, qui prépare le passage à un troisième niveau, celui des rationalités politiques. C'est là que commence la construction d'une décision politique. Ainsi, les sociologues, les économistes et les juristes peuvent participer à la préparation, à la pré-ingénierie juridique, en évaluant les conséquences d'une décision.

Pour finir, je voudrais rappeler qu'il existe une dynamique de la crise, qui démarre toujours par une phase assez longue au cours de laquelle elle se paramètre, ce qu'on appelle les signaux faibles. Mais comment écouter ces signaux? Un certain nombre de groupes sociaux hypersensibilisés à ces questions préviennent, alertent avant les autres. Le débat public permet d'entendre ces signaux, de voir poindre la crise. Il est donc possible d'éviter la crise, si on la gère suffisamment tôt.

Pour conclure, les sociologues se réjouissent de voir l'expertise socio-économique se développer et conquérir aux yeux des responsables politiques et scientifiques une autre légitimité. Mais, il convient de prendre conscience que ces capacités d'expertise restent très réduites. Le nombre d'experts se compte sur les doigts d'une main. Si l'on veut donc que se mette en place l'analyse en deuxième cercle, il ne suffit pas seulement de lancer des appels d'offre. C'est de postes de chercheurs et d'ingénieurs que des disciplines comme la sociologie, l'économie et le droit ont le plus besoin. ■

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Quand l'information a des effets anxiogènes

Christian Barrachet, Président de l'Adéic 31, association de consommateurs. Quand je prends ma voiture, je suis un assassin en puissance. Quand je bois un verre de bon vin, je suis un alcoolique en puissance. Nous sommes tous des morts en puissance. Ma grand-mère m'avait appris que l'intérêt était de vivre le mieux possible et le plus longtemps possible. Mais à quoi cela sert de vivre le plus longtemps possible, si on ne peut pas boire un peu de vin? Je me demande si, finalement, à apprendre aux jeunes que se déplacer en voiture c'est dangereux, que se réjouir en se mettant à table tout en ce demandant s'il n'y a pas de poison dans ce que je vais manger, si je ne vais pas devenir alcoolique en buvant un verre de vin, nous n'allons pas produire l'inverse de ce que l'on cherche? Le fin du fin, c'est qu'après ça, on fait des travaux sur l'initiation au goût.

Jean-Pierre Poulain. Première remarque, vous pointez du doigt tout ce qui pèse aujourd'hui sur le consommateur et que nous appelons, d'un nom un peu barbare, la montée de la réflexivité. Le consommateur, aujourd'hui, est soumis à des injonctions de décision extraordinaires, de plus en plus importantes. Et cette dimension réflexive qui a, comme vous le soulignez, des effets anxiogènes, participe à l'érosion des modèles alimentaires. D'une certaine façon, une société fonctionne dans la sérénité alimentaire quand elle ne se pose pas de questions. Or, aujourd'hui, la diffusion des connaissances scientifiques a, à la fois, des effets positifs et des effets d'érosion des modèles alimentaires.

Deuxième remarque. Dans cette salle sont réunis des scientifiques et des consommateurs, et vous venez de tenir un discours de consommateur, grand public. L'importance de l'expertise et l'importance de la mise en débat est de pouvoir articuler ces niveaux d'expression des problèmes avec les niveaux d'expression des problèmes scientifiques, sachant qu'il n'y a pas de noblesse de l'une ou de l'autre.

Dernière remarque, cela pose un certain nombre de questions de méthodologie. Ce matin, les associations de consommateurs ont fait des remarques, et elles ont eu raison, sur les procédures, les capacités de représentation : si je suis docteur en nutrition appointé par un grand industriel avec une capacité d'information énorme, je ne dispose pas de la même capacité de représentation que si je fonctionne seul. Or, de quoi disposent les associations de consommateurs pour problématiser leurs questions? Pour faire de veille scientifique? Et qui représente quoi? Il faut réfléchir à ces questions. Enfin, pour que des décisions puissent se prendre, et qu'elles soient légitimes, quelle procédure de construction de la décision faut-il mettre en place? ■

DU CÔTÉ DE L'INTERCULTUREL

Patrick Denoux est Maître de Conférences habilité à diriger des recherches en Psychologie Interculturelle à l'Université de Toulouse-Le Mirail. Assurant la co-direction du DESS de Psychologie Interculturelle, il est également responsable de la section de Psychologie Interculturelle et de l'URPI (Unité de Recherche de Psychologie Interculturelle). Outre des missions d'expertise, il a dirigé plusieurs programmes internationaux de recherche sur les incidences psychologiques des mutations culturelles. Ses travaux scientifiques ont principalement pour objet la gestion et la signification de toute situation de contact culturel (interculturalisation). Il a publié de nombreux articles, chapitres d'ouvrage et ouvrages en France et à l'étranger sur les modes d'appréhension de la différence culturelle où il propose quelques avancées théoriques : *L'identité interculturelle*, Bulletin de Psychologie, 419 ; *Pour une nouvelle définition de l'interculturalisation*, Perspectives de l'interculturel, L'Harmattan ; *La recherche interculturelle en France, Relations et apprentissages interculturels*, A. Colin (traduit en Allemand, Nomos).

CONFÉRENCE

L'orthorexie,
une névrose culturelle ?

1- Auxquels nous pouvons associer la suralimentation compulsive (overeating), Pica (consommation obsessionnelle de rouille, plâtre, amidon, puces de peinture, cendre, marc de café... conduisant à des intoxications), la bigorexie (consommation effrénée d'anabolisants et de stéroïdes par recherche d'un accroissement démesuré de la masse musculaire provoquant des insuffisances rénales), le syndrome Prader-Willi (utilisation du tube nasogastrique), les troubles de l'alimentation nocturne (anorexie matinale, hyperphagie nocturne)...

2- Étymologiquement, orthorexie signifie « manger droit »
3- Étude des causes des maladies

Alors que la dimension culturelle a toujours été au cœur de l'alimentation, au point que le structuralisme a pu fonder une partie de ses classifications sur la symbolique et la sélection de la nourriture, le brassage culturel amène une transformation des règles et comportements alimentaires ainsi que de leur définition. Les questions relatives à l'alimentation dont il n'est plus possible d'ignorer la nature interculturelle s'en trouvent emphatisées : certes la suspicion quant aux produits (composition, traçabilité, contrôle de l'origine) mais aussi le souci croissant de soi, à travers une obsession de l'hygiène alimentaire, renvoient à l'urgence de s'interroger sur les valeurs que promeuvent indirectement les politiques nutritionnelles.

Le phénomène : présentation du comportement orthorexique. La multiplicité grandissante des troubles liés à l'alimentation¹ (anorexie, boulimie, Troubles du Comportement Alimentaire, dits TCA) souligne, s'il en était besoin, à quel point dans nos cultures les questions symboliques, les malaises psychologiques et leurs expressions sociales se concentrent actuellement sur l'acte de se nourrir. A ce titre, l'orthorexie² est tout à fait exemplaire de la nécessité ressentie par de nombreux citoyens d'élargir une pratique alimentaire segmentée à une hygiène de vie, à un système de valeurs, voire à une croyance. *L'orthorexia nervosa* (addiction à la nourriture saine, *health food junk*) est définie par le Dr Steven Bratman comme une fixa-

tion quasi pathologique sur la recherche de la nourriture appropriée. « Je suis frappé par le nombre de patients déboussolés qui me demandent remplis d'inquiétude : docteur, apprenez-moi à manger » affirme le Pr. Basdevant, nutritionniste à l'Hôtel-Dieu. « Il est urgent de déculpabiliser le plaisir de manger » alerte le Dr Romon, de la Faculté de Médecine de Lille.

Si le tableau clinique n'est pas établi, le comportement de recherche de la perfection diététique est bien réel. La majeure partie de l'emploi du temps d'un orthorexique est consacré à l'organisation, la recherche, la sélection et la consommation de nourriture. Quelques exemples de règles alimentaires recueillies chez ces idéalistes de la nutrition : ne pas manger de légumes qui ont quitté le contact avec la terre depuis plus de 15 mn, mâcher au moins 50 fois chaque bouchée avant de l'ingurgiter, ne jamais être rassasié. Ils mettent généralement en place un arsenal de contraintes affectant la nature, les modalités et les rythmes de la nutrition : ne manger que du poisson mais pas d'œufs, certains légumes mais pas tous, tant de fois à tel moment de telle façon, etc. Une patiente asthmatique (citée par Bratman) qui, au fil des consultations voit l'étiologie³ de son symptôme se déplacer sans cesse d'un aliment à l'autre, en vient à ne plus manger que de l'agneau et du sucre blanc. Un autre sujet effectuait 12 petits repas par jour d'un seul aliment chaque fois et consommait quotidiennement 80 suppléments alimentaires provenant de magasins diététiques. Un tel carcan conduit inévitablement à une restriction considérable de la socialité, obligeant pour chaque invitation à se déplacer muni d'un vademecum alimentaire réduisant sa vie à un menu. Mais au-delà de sa particularité, le comportement orthorexique, résistant à la pathologisation, présente l'intérêt de concentrer la majeure partie des interrogations posées aux politiques nutritionnelles en matière de psychisme et de culture.

La spirale du risque imaginé. La réduction du risque par le contrôle accroît la peur du risque. L'appareil législatif et réglementaire inflationniste génère un effet pervers très contre-productif de majoration du danger imaginé. Dès lors, la porte est ouverte à l'orthorexie qui redouble au niveau subjectif les contraintes sociales jugées insuffisantes. L'impact psychologique des mesures réglementaires de maîtrise des risques est d'autant plus fort que le risque, loin d'être probable, n'est que plausible. C'est autour du principe de précaution que vont s'entrechoquer les systèmes de valeurs, du seul fait que le raisonnement du consommateur est essentiellement binaire (risque ou pas risque) et non probabiliste. Alors, il excède le contrôle en le portant à une puissance supplémentaire par l'autocontrôle. Sa vigilance habituelle se voit labellisée

par cette sorte de norme iso, à l'échelle individuelle, qu'est le comportement orthorexique.

Face aux effets dévastateurs sur les mentalités des alertes alimentaires et autres veilles sanitaires, l'orthorexique érige le menu quotidien en dogme, pour céder à l'hygiénisme et à la recherche d'une illusion de sécurité. Ne négligeons pas que cette inclination participe également d'une forme de réappropriation de sa santé, voire de la santé.

La saturation du contrôle par l'autocontrôle. Dans un espace social saturé de contrôle et d'autocontrôle, il n'est d'autre choix d'intégration pour le sujet que d'assimiler la saturation de ce contrôle et de cet autocontrôle. Manger dans la norme manifeste ici un appétit de la règle. Si nous envisageons l'orthorexie exclusivement sous l'angle du comportement alimentaire, nous sommes obligés de constater que celui-ci relève d'un contrôle intégré comme autocontrôle avec sa sarabande d'obèses pénitents et son cortège de mères repentantes. De manière générale, les pouvoirs dans nos sociétés ont su transformer l'exercice abrupt de la sanction en une intégration de cette sanction par le biais de l'autocontrôle.

A ce titre, qu'est l'orthorexie, sinon une volonté démesurée d'appliquer à soi-même un contrôle que la société tend à appliquer sur les aliments et leur mode de consommation, estimé totalement insuffisant? L'orthorexie, c'est la politique de la traçabilité ramenée à l'économie du sujet. Il s'agit donc d'une conversion délibérée du contrôle de la chaîne alimentaire à un autocontrôle individuel drastique de son ancrage dans la chaîne alimentaire. La discipline de fer qui caractérise le comportement orthorexique cautionne une image idéalisée de soi qui inclut de multiples châtiments lorsqu'il a failli. La faute n'étant pas du tout identifiée sur la base des conséquences physiologiques objectives, mais au regard de critères psychomoraux confondant morale, hygiène et goût. Il s'agit là essentiellement de contrôler ce que l'on mange, croyant maîtriser ce que l'on est.

L'aspiration à un autre rapport à la nature. Par ailleurs, un autre aspect culturel doit être relevé. La culture française plus particulièrement, contrairement à la plupart des sociétés traditionnelles et de façon différente d'autres sociétés occidentales, entretient un rapport avec la nature de séparation/domination. Il nous est beaucoup plus difficile qu'ailleurs de penser le peu d'emprise que nous avons sur elle. Cette incapacité relative à concevoir le puissant déterminisme naturel s'exerçant sur nos vies n'est d'ailleurs pas sans rapport avec notre hyper réactivité aux catastrophes naturelles. Qu'est donc l'orthorexie sinon une tentative, dont il n'est pas avéré qu'elle soit réelle-

ment pathologique, pour maîtriser les effets de l'environnement sur l'organisme? A travers elle, s'exprime une volonté d'établir un autre type de rapport à la nature dont ferait bien de s'inquiéter l'ensemble des gestionnaires des politiques d'alimentation, parce qu'elle témoigne d'un besoin exprimé sous la forme psychoculturelle d'une modification de la relation surplombante que nous entretenons avec notre environnement. Sans quoi, ce besoin pourrait parfaitement échouer sur un retour en force d'idéologies sectaires ou politiques, entretenant le fantasme d'un espace originel, naturel, virginal et un mode de pensée magique (contagion et similitude), principes effectivement toujours à l'œuvre, comme le soulignait Claude Fischler, dans le rapport entre l'homme et sa nourriture.

A une internaute qui s'exclamait « Si on mange trop on est boulimique, si on mange trop peu on est anorexique, si on mange trop sain on est orthorexique, comment ne pas tomber dans l'obsession de la nourriture? », il fut répondu : « Revenir à quelque chose de plus naturel, le corps, lui ne se trompe pas ». Si, de surcroît, la Terre, elle, ne ment pas, alors l'immanence⁴ est pour demain...

Un habillage social de pathologies de l'alimentation.

Mais l'orthorexie n'est-elle pas aussi une dissimulation *culturally correct* de psychopathologies de type boulimique ou anorexique? En effet, entre ce refus suicidaire d'échange de flux avec l'environnement que représente l'anorexie et, d'autre part, cette extinction de soi que représente la carapace boulimique, apparaît de façon très caractérisée le raisonnement orthorexique centré sur la qualité de l'aliment. Pour lui, la question n'est pas ou plus de se nourrir ou de ne pas se nourrir, elle n'est pas ou plus d'obturer ses vides et ses manques par l'ingestion en quantité de matières organiques, mais de choisir et de réguler son rapport aux éléments consommés dont il se nourrit. Le rapport ajusté aux aliments peut parfaitement constituer un habillage socialisé de pathologies de l'alimentation, dans la mesure où son apparence raisonnée et conformée permet une forme de reconnaissance. A tel point que certains patients affirment clairement que leur engagement végétalien transforme en principes leurs pratiques anorexiques antérieures. Cependant, cette socialisation de la pathologie conduit à une désocialisation de la personne. A une personne mangeant un steak, une végétalienne lance : « Il est bon, ton cadavre? »

L'orthorexique déploie une telle gangue de modèles, une telle forteresse de contraintes extrêmement lourdes que, d'une certaine manière, une socialisation s'y réalise puisqu'il défendra ses idéaux jusqu'à harceler son environnement, pour mettre en avant à quel point la question du bien manger et du bien se nour-

4- Philos. Principe d'immanence, selon lequel tout est intérieur à tout, ou un au-delà de la pensée est impensable. Contraire : transcendance.

rir est une question fondamentale pour son existence. A cet endroit, l'orthorexie nous apparaît comme une forme de socialisation de pathologies de l'alimentation, permettant de métamorphoser en une exigence outrancière de qualité, valorisée par la collectivité, ce qui par ailleurs n'aurait été que désadaptation pathologique par excès ou défaut de quantité. En quelque sorte, la jouissance du manque socialisée en orgueil nutritionnel.

Un comportement adéquat à l'offre consommatoire.

Sans que nous soyons en mesure d'y répondre en l'état actuel des connaissances sur cette émergence culturelle, la question se pose de l'existence d'orthorexie dans des sociétés non développées. En effet, elle semble indubitablement liée au luxe que peuvent s'offrir les sociétés riches : celui du choix. A vrai dire, il faudrait relativiser cette remarque car, en fait, dans les sociétés traditionnelles, comme dans toute société, des choix s'effectuent en fonction de valeurs qui amènent - en tenant compte des éléments naturels fournis par l'environnement en terme de chasse, gibier, culture - à effectuer des tris entre le bon et le mauvais aliment. Mais, dans nos sociétés, nous observons une saturation du tri, au sens où il reste possible de faire vingt mini-repas dans une journée avec, chaque fois, des aliments différents. Du point de vue des opportunités matérielles qu'offrent nos sociétés, il est évident que le créneau orthorexique est beaucoup plus large que dans n'importe quelle autre.

Une réponse identitaire au non-sens de la consommation. Le comportement orthorexique témoigne d'un désir d'ordonner une offre consommatoire anarchique qui n'obéit à aucune valeur sinon celle du marché, par

l'attribution d'une signification culturellement valorisée à des fluctuations marchandes qui, a priori, échappent à cette activité de signification dont le sujet a besoin, y compris lorsqu'il consomme. La publicité, inféodée au produit qu'elle vante et qu'elle vend, ne peut y satisfaire et, de ce fait, est tout aussi bien en mesure de défendre une valeur, son contraire ou n'importe quelle autre. En conséquence, elle n'indique rien du sens qu'il faudrait accorder à notre pratique consommatoire qui pourrait la contraindre dans son extension. A ce niveau, l'orthorexie peut être une réponse identitaire socialement adaptée à l'offre emplie de non-sens que le marché déploie. Les punitions et récompenses que s'inflige l'orthorexique consolident en permanence une très forte estime de soi, confinant au sentiment de supériorité voire au prophétisme diététique. Cette réponse identitaire au non-sens de la consommation par le rigorisme alimentaire s'effectue au prix de l'obsession mentale de la nourriture comme interdit, tentation et conseil ainsi que son avatar, l'autodiagnostic permanent d'allergie alimentaire.

Une recherche de l'Université de Californie à San Francisco (*The Magazine of the California Academy of Sciences*) a placé dans deux groupes des volontaires convaincus d'être frappés d'allergie alimentaire. Il a été injecté à un groupe une solution saline et à l'autre des aliments auxquels les participants étaient censés être allergiques. Les réactions allergènes (respiration bruyante, pouls rapide, douleurs abdominales...) se présentaient en proportion équivalente dans les deux groupes. Aucun allergique n'a présenté une réaction aux allergènes injectés.

Nourriture et aspiration à la monoculturalité. Là réside son succès car nos pratiques alimentaires ne sont plus celles de l'enfance et elles cherchent à se prémunir des injonctions de l'environnement. Les orthorexiques sont l'illustration d'une interrogation majeure d'une société confrontée à cette double contrainte. Songez que, d'un point de vue culturel, le comportement orthorexique, au prix d'un effort volontaire très contraignant, répond à sa façon à ce double arrachement, en se distançant des pratiques et valeurs alimentaires du milieu familial et en se détachant de celles de l'environnement. L'orthorexique opère une double rupture culturelle qu'il métabolise dans un exercice disciplinaire monovalent où s'exténue une grande partie des significations de son existence.

Il est intéressant de noter que c'est à l'occasion de ses responsabilités culinaires dans une collectivité que Bratman a pris conscience de l'ampleur du « diététiquement correct ». Lorsqu'il a constaté qu'il devenait impraticable de combiner les exigences des végétariens avec celles des végétaliens pour lesquels le fromage est un poison, les impératifs des mangeurs

d'épluchures supposées contenir tous les éléments vitaux avec les contraintes de ceux qui les évitent parce qu'elles concentrent herbicides et pesticides, les obligations des carnivores avec les nécessités des pescovégétariens ou les devoirs des ovolactovégétariens, dès lors que chaque pratique s'érigeait en mode de vie exclusif et croyance absolue.

Au-delà de la pureté, chacun déploie un rêve de retour à une monovalence culturelle supposée originelle, qui permettrait d'échapper à un univers pluriréférencé face à des pratiques alimentaires désacralisées, déritualisées (défilé des adolescents devant le réfrigérateur). L'alimentation pose au mammifère omnivore que nous sommes la question de la gestion et de la signification de la multiplicité alimentaire, donc culturelle, question de psychologie interculturelle s'il en est. Fidèle à l'opposition soulignée par Fischler entre néophylie et néophobie qui nous caractérise, nous nous trouvons devant une alternative : l'ouverture à la diversité de l'autre ou l'uniformisation par la standardisation internationale à laquelle répond, au niveau individuel, la monovalence nivelante de l'orthorexie.

Conclusion. Affolés par l'effondrement des pratiques alimentaires traditionnelles partagées qui étaient encadrées par des espaces monoculturels, « monorexiques », beaucoup ont cherché un abri dans l'orthorexie par une appropriation individuelle, anxieuse, en réaction à la pluriréférentialité alimentaire et culturelle. A l'inverse, puissent les politiques nutritionnelles concourir à la compréhension de l'auto-poïèse⁵ alimentaire, des principes d'autoconstruction des pratiques alimentaires générant, sur un socle d'interculturalité, les valeurs émergentes ! Alors, peut-être ne s'agira-t-il plus de placer de la spiritualité dans la cuisine mais, cette fois, de promouvoir une cuisine des spiritualités. ■

5- Du gr. Auto :
soi-même, poièsis :
production

DU CÔTÉ DES GRANDS TÉMOINS

Métier à risque...

Un portrait de Vittorio Silano par Gérard Pascal¹.

Il me revient donc l'honneur de présenter Vittorio Silano, qui se distingue notamment par une trajectoire peu commune dans le domaine de la recherche. Nous nous sommes rencontrés d'abord au début des années 80, lorsque ce grand biochimiste spécialisé dans la toxicologie alimentaire a exercé des activités d'expertise scientifique au plan international. Rapidement cependant, Vittorio est passé de l'expertise à l'exercice même de la gestion du risque, au sein des ministères italiens de la Santé et de l'Environnement. Fait plus rare encore, à la fin de la décennie suivante, Vittorio est revenu à l'expertise, au sein du comité scientifique directeur de l'Union européenne où nous nous sommes rencontrés de nouveau. Il présidait, entre autres, le groupe de travail dit « ad hoc » sur les prions, créé en 1997. Là, il a attiré les pires ennuis à la Commission et nous nous en sommes tous félicités ! Ce groupe d'experts devait évaluer, dans une situation d'incertitude scientifique extrême, le risque géographique de la présence de l'ESB dans différents pays. Et sous la responsabilité de Vittorio, qui a en quelque sorte fait œuvre de visionnaire, ce groupe a établi à l'époque qu'il y avait sans doute quelques « vaches folles » qui se « cachaient » en Espagne, en Italie, en Allemagne... ainsi qu'aux Etats-Unis et au Japon. Evidemment, les pays européens concernés ont émis les plus vives protestations, adressant toute une série de courriers plus ou moins vindicatifs à la Commission Européenne, jurant que jamais, au grand jamais, il n'y avait eu la moindre vache folle dans leur pays. Vous connaissez tous la suite : quelques mois après, on découvrait des cas d'ESB en Italie, en Allemagne, en Espagne... Puis aux Etats-Unis et au Japon... Un grand merci à Vittorio, qui est, à ma connaissance, l'un des seuls scientifiques qui ait exercé ces différentes responsabilités tout en continuant à s'intéresser de très près aux problèmes de recherche scientifique.

Le surpoids : des conséquences lourdes pour toute la société

Une lecture des débats par Vittorio Silano, président du Comité Scientifique de l'Agence européenne de sécurité sanitaire des aliments.

Avant tout, je voudrais remercier le CNA pour cette invitation et Gérard Pascal pour cette présentation. J'ai observé le travail de votre séance plénière et les exposés de cet après-midi et décidé de me concentrer sur les thèmes des comportements alimentaires qui, paradoxalement, génèrent des problèmes de santé publique plus aigus que les aspects strictement sanitaires et toxicologiques. J'ai également choisi d'orienter mon intervention autour de quatre questions fondamentales : Quoi faire ? Pourquoi ? Quand le faire ? Comment le faire ?

Les propos que vous avez tenus et l'expérience que j'ai de la scène internationale montrent l'existence d'un consensus très fort sur le fait que l'absence d'un équilibre entre l'apport énergétique et la dépense calorique constitue un déterminant essentiel de la santé humaine : maladies cardiovasculaires, diabète, obésité, voire certains types de cancers... La prévalence et l'incidence d'un grand nombre de maladies sont étroitement liées au mode de vie et, notamment, à cet équilibre énergétique. Au niveau des individus, cette condition détermine un pan très important de leur qualité de vie. Au niveau de la société, elle exerce une très grande pression sur les systèmes sanitaires nationaux. Ainsi, en Italie, le coût annuel de l'obésité et des maladies qui lui sont associées a été évalué à près de 23 milliards d'Euros.

La Communauté Européenne est pleinement consciente de la nécessité, pour chaque pays membre, d'infléchir fortement les tendances à la sédentarisation et à la sur-alimentation, en promouvant l'exercice physique et en réduisant notamment la part des graisses saturées et des acides gras, ainsi que le sel et les sucres. Ainsi, chacun sait aujourd'hui à quel point il est recommandé de consommer davantage de fruits et de légumes. Reste que nous n'avons pas forcément conscience de l'urgence des enjeux. C'est dès maintenant qu'il faut agir. Si nous n'entrons pas immédiatement en action, l'inévitable augmentation des dépenses de sécurité sociale pourrait avoir un impact très grave sur la stabilité de nos systèmes de protection, fragilisés par le vieillissement progressif de la population et l'augmentation des maladies chroniques. La stabilité future de nos sociétés

1- Gérard Pascal est directeur de recherche Inra, Président du Comité Scientifique directeur de l'Union européenne.

modernes risque d'en être compromise. Il faut donc agir au plus tôt pour parvenir au plus tôt à des modifications durables pour inverser les tendances négatives : le surpoids qui affecte presque une personne sur deux dans nos pays ; l'obésité, qui affecte presque une personne sur dix, dont une part croissante d'enfants. Le danger est déjà perceptible, et il le sera plus encore à long terme, en termes sanitaires, politiques, économiques et sociaux.

Comment faire ? D'abord, il nous faut avoir pleinement conscience de la difficulté : modifier les habitudes alimentaires n'est pas simple, ainsi que l'ont rappelé plusieurs intervenants cet après-midi, qui nous ont toutefois donné des clés d'entrée pour mieux appréhender cette difficulté. Les décisions des citoyens, dont nous sommes, sont conditionnées par des dynamiques puissantes souvent inconscientes et des rapports de force très complexes. Tous les acteurs doivent donc être mobilisés, depuis les politiques et les médias qui forgent les opinions, jusqu'aux organisations de consommateurs, en passant par le secteur industriel et la profession médicale qui a un rôle important à jouer. L'enjeu a-t-il été réellement compris par ces différents acteurs qui ont le devoir et la mission de réfléchir à des solutions ? Franchement, j'ai des doutes, et je ne suis sans doute pas le seul. C'est là l'une de mes préoccupations majeures.

Pour que les conditions nécessaires à l'établissement d'un système de soins plus orienté vers la prévention soient réunis, c'est tout le système, dans sa globalité, qui doit être transformé. Ce n'est pas mineur. Au niveau européen, vous avez discuté ce matin des directives sur l'étiquetage des allégations santé des produits alimentaires. Certes, ces directives ne sont pas forcément très claires en termes d'application, mais elles pourraient énormément aider à l'évolution des comportements alimentaires. De même, au plan national, j'ai particulièrement apprécié le projet du CNA concernant la mise en place d'une expertise socio économique, qui me semble être une excellente initiative à suivre. C'est un préalable nécessaire à de vastes campagnes d'information et de mobilisation, articulées aux politiques de formation et d'enseignement, aux stratégies industrielles, aux programmes de recherche et aux politiques économiques et fiscales. J'insisterai, pour ma part, sur l'importance de la recherche scientifique dans ce domaine, et notamment, comme cela a été mentionné, pour qualifier les relations entre alimentation et génétique au niveau de chaque individu, ce qui constitue la clé pour moduler les conseils nutritionnels en fonction de chaque individu. Enfin, au-delà des intérêts personnels, tous ces acteurs doivent deve-

...le surpoids qui affecte presque une personne sur deux dans nos pays ; l'obésité, qui affecte presque une personne sur dix, dont une part croissante d'enfants. Le danger est déjà perceptible, et il le sera plus encore à long terme, en termes sanitaires, politiques, économiques et sociaux.

opper entre eux la solidarité et la concertation, afin d'instaurer une cohérence et une fiabilité de l'information nutritionnelle.

Je terminerai sur votre idée d'un observatoire portant sur les perceptions des consommateurs en matière alimentaire. Il me semble en effet essentiel de surveiller et d'analyser les évolutions de ces représentations pour mieux évaluer l'efficacité des différentes stratégies mises en oeuvre. Dans cet esprit, je me permets seulement de suggérer d'y introduire des critères différenciés, pour moduler les projets en fonction des types de population sur lesquels nous souhaitons agir, notamment les enfants. ■

Du pain béni pour une histoire de l'alimentation...

Un portrait de Steven Laurence Kaplan, par Jean-Pierre Poulain.

« C'est à la fois un grand honneur et un grand plaisir pour moi de vous présenter Steven Kaplan, dont le parcours nous donne à penser sur l'organisation même de nos disciplines et du savoir. Steven vit entre deux espaces culturels, deux universités. Il est professeur d'histoire à l'Université Cornell (New York), mais il enseigne également à l'Université de Versailles-St.-Quentin. Je me souviens d'un des premiers textes que j'ai lu de ce grand spécialiste de l'Ancien Régime, dans la fameuse revue *Annales*.

*Economies, Sociétés, Civilisations*¹ qui, renouvelant notre approche de l'histoire, posait l'idée qu'elle n'était plus seulement le fait des princes, mais qu'elle était façonnée par l'organisation sociale et économique d'une époque donnée. Dans ce cadre, l'alimentation prenait soudain une place centrale et Steven a largement contribué à en écrire des chapitres essentiels, notamment à travers ses travaux sur une histoire de la famine et des rumeurs de famine². Parmi bien d'autres³, je mentionnerai l'un de ses ouvrages, *Le pain, le peuple et le roi* (Ed. Perrin, 1986) qui nous donne en lecture la manière dont s'organisaient les pouvoirs politiques autour de cette question. Merci Steven.

French paradoxes !

Une lecture des débats par **Steven Kaplan**, professeur d'histoire à l'université de Cornell (New-York).

Je n'ai pas voté pour Bush, je ne suis pas obèse, je ne bois pas de Mondavi⁴, je ne commence pas ma journée par une prière... je ne suis donc pas tout à fait un authentique Américain de souche (rires), mais je vais tâcher néanmoins de réagir aux propos d'aujourd'hui à travers des réflexions qui sont souvent des provocations et je vous en demande pardon d'avance. D'abord, en vous écoutant ce matin, j'ai relevé une tendance lourde qui perdure – c'est l'historien qui parle. Il s'agit de votre Etat Leviathan, jacobin, tentaculaire... qui pèse toujours autant dans vos propos. Lorsque vous évoquez les « initiatives d'en bas », je me demande, alors que tout passe par la rue de Grenelle, que tout s'y décide jusqu'aux virgules, comment échapper à cet Etat qui veut vous protéger à tout prix. Il y a là comme une aporie, une contradiction insoluble entre ce désir de responsabiliser les gens et la boulimie hypertrophique du « centre » en matière de contrôle. Je vous rassure toutefois, cela n'est pas le cas de cette journée.

Deuxième remarque : ce matin, de manière un peu incantatoire, l'un des intervenants nous a dit, très gentiment, animé par de bonnes intentions, qu'il ne voyait pas de différence entre les sciences molles et les sciences dures. Pour commencer, je l'invite à regarder les budgets ! (rires). Ensuite, je l'invite aussi à faire attention à ce qu'a dit, l'autre jour, un de vos « héros » français, homme politique, homme de presse et industriel, qui rappelait que les sciences sociales ne font pas partie des « idées saines »⁵. Entre les sciences dites molles et celles dites dures, nous n'en sommes peut-être pas à ces « deux cultures » de Charles Percy Snow⁶, mais il existe tout de même très peu d'équipes de recherches réellement interdisciplinaires. L'appel à plus d'interdisciplinarité semble relever du simple discours. Il y a encore beaucoup à faire.

Je voudrais également aborder la question de la santé et de l'alimentation qui illustre à quel point vous n'historicisez pas suffisamment. Vous privilégiez à l'excès l'actuel et la politique. Je le comprends bien, mais ma pratique m'incite à vous dire que si vous replaciez l'actuel dans la longue durée, vous feriez émerger des points de vue et des perspectives très utiles à vos analyses. Ainsi, vous évoquez la qualité ; mais la France, c'est une société de qualité depuis le Moyen Age ! Et c'est une économie de qualité depuis Colbert, sinon avant ! Car la qualité appartient aux gens avant d'appartenir aux objets vers lesquels elle migre ensuite. Si on ne veut pas perdre le fil, il est important

1- Revue créée en 1929 par Marc Bloch et Lucien Febvre, à Strasbourg, qui a vu notamment se succéder des auteurs comme Fernand Braudel, Jacques Le Goff ou Emmanuel Leroy-Ladurie. Les *Annales* ont posé les fondements d'une « nouvelle Histoire », où les fondements socio-économiques des pratiques, le climat, la démographie, les mentalités et les représentations ont pleinement leur place.

2- « Le complot de famine : histoire d'un rumeur au XVIII^e siècle », *Cahiers des Annales*, ed. Armand Colin, 1982.

3- Quelques uns des autres ouvrages du même auteur : « Les ventres de Paris : pouvoir et approvisionnement dans la France d'Ancien Régime », Ed. Fayard, 1988.

« Le meilleur pain du monde. Les Boulangers de Paris au XVIII^e siècle », Fayard 1996.

« La fin des corporations », Fayard 2001.

« Cherchez le pain : guide des meilleures boulangeries de Paris », Plon 2004.

4- Robert Mondavi a fondé la Robert Mondavi Winery dans la Napa Valley (Californie), société qui produit plus de 100 millions de bouteilles dans le monde, au cœur des critiques sur la « Mac donaldisation » du monde, notamment à travers le film

« Mondovino » de Jonathan Nossiter, et de l'ouvrage « La guerre des vins :

l'affaire Mondavi », de Olivier Torres (ed. Dunod, février 2005).

5- Il s'agit de Serge Dassault, qui, sur les ondes de France Inter, et à propos du Figaro, affirmait entre autres que « les journaux doivent diffuser des idées saines ».

6- « Les deux cultures et la révolution scientifique », ouvrage du romancier et physicien anglais Charles Percy Snow, paru en 1959, où l'auteur déplorait l'élargissement du fossé entre les intellectuels littéraires et les scientifiques.

de comprendre que sous l'Ancien Régime, l'obsession de la qualité était quasiment aussi importante que celle de la quantité : il y avait autant de révoltes contre le mauvais pain que contre la disette, qui était en quelque sorte mieux « digérée ». Rappeler cette dimension historique vous permet de relativiser, d'identifier les évolutions, de percevoir les longues tendances et, ce faisant, d'avoir à l'esprit que le lien entre alimentation et santé est très ancien. Les premiers livres de cuisine concevaient la recette comme une sorte d'ordonnance médicale, selon la théorie des humeurs de Galien. La santé comme problématique avant tout alimentaire constituait un des pré-supposés basiques de la police qui gouvernait les villes, avant de devenir une plateforme politique. En affirmant comme une espèce de règle universelle « qu'il faut que l'aliment soit bon à penser avant d'être bon à manger, » le grand anthropologue Claude Lévi-Strauss nous rappelle que l'omnivore ne fait pas de distinction entre le plaisir et le bien-être.

On vient de parler longuement de l'obésité. Encore une fois, nous ne sommes pas dans une logique de déterminisme purement biochimique. L'obésité relève à la fois de la nature et de la nurture, comme on dit en anglais, c'est-à-dire, du social. Or, mieux appréhender le corps dans l'histoire, sa représentation, son dressage, la distribution sociale des types de corps (le « gros » bourgeois portant son capital rassurant dans son ventre, par ex.) et l'évolution des critères d'évaluation et d'appréciation, nous permettrait de mieux comprendre le sens aussi bien que la genèse de l'obésité — comme une question tant sociale que pathologique.

A propos de l'évaluation : on a beaucoup évoqué ce matin l'évaluation des programmes, des produits, voire des hommes. Or, si l'essentiel est de réfléchir à la fragilité épistémologique de toute tentative d'évaluation, il est également fructueux d'historiciser toute la problématique de la construction des normes. Comment les normes sont-elles légitimées et délégitimées ? Y a-t-il des normes de « conception immaculée » ? Les normes dites scientifiques sont-elles moins ethnocentriques ou plus « variées » que des normes engendrées dans le jeu social du quotidien ? Pourquoi a-t-on tendance, à terme, à confondre normes et pratiques ? Mais si vous avez beaucoup insisté sur la centralité de la santé, vous n'avez pas beaucoup parlé des intérêts. Il y a, en France, une sorte de fiction, celle d'un monde dans lequel les intérêts seraient absents. Il n'y aurait que « l'intérêt général ». J'ai des doutes... Je crois que les intérêts divers sont là : ceux du monde industriel, du secteur agricole, des administrations, des médias, des parlementaires, des syndicats, des citoyens... Et tous sont différents, souvent antagoniques. Il faut les

Il y a, en France, une sorte de fiction, celle d'un monde dans lequel les intérêts seraient absents. Il n'y aurait que « l'intérêt général ». J'ai des doutes...

laisser parler, les mieux cerner, les articuler... Vous allez croire qu'en fait, je confonds avec la Food and Drug Administration et peut-être est-il vrai que je projette. La FDA se trouve aujourd'hui, après plusieurs affaires dont celles du Vioxx⁷, appelée à créer une instance indépendante. Ce qui est tout de même curieux de la part d'une agence dont la création devait justement répondre à ce souci d'indépendance.

De même, toujours du côté des manques, j'ai trouvé que vos analyses comportaient un déficit concernant ce que j'appelle la différenciation sociale. Vous semblez souvent croire à cette utopie du consommateur lambda. Mais ce n'est pas parce que Bourdieu est mort qu'il faut en conclure que toutes les classes sociales sont mortes ! Le plaisir, la dimension hédonique de l'alimentation, la gastronomie ou la gastronomie (NDLR : l'absence de règles, d'encadrements sociaux, dans l'organisation des prises alimentaires), ne sont pas partagés de la même façon à chaque niveau de la société. Et évoquer en passant la précarité ou l'exclusion donne bonne conscience mais ne fait pas l'affaire.

Dans cet esprit, pour poursuivre dans le domaine des allégations santé, il faut veiller à la rhétorique utilisée. Le discours ne suffit pas, de la même façon que la codification et le contrôle n'empêchent pas l'apparition de résistances, de tricheries, de fraudes... Je dirai même qu'il faut y prêter encore plus d'attention aujourd'hui, du fait de l'émergence de sous-cultures. Celles des alicaments et du dopage, par exemple, qui sont à l'œuvre aux Etats-Unis.

Deux autres éléments m'ont également frappé : la question de l'expertise et la notion de principe de précaution. Vous avez évoqué ce matin la mise en place

7- La FDA, agence américaine de contrôle des produits alimentaires et pharmaceutiques, a récemment été l'objet de vives critiques à la suite de plusieurs « affaires » remettant en cause l'indépendance et la fiabilité de ses autorisations de mise sur le marché pour certains médicaments « vedettes ». C'est le cas pour le Vioxx et le Celebrex, deux anti-inflammatoires dont la prise, selon plusieurs études cliniques, augmenterait sensiblement les risques cardiovasculaires. Ils ont été tous deux retirés du marché fin 2004.

d'une expertise socio-économique. Mon collègue Jean-Pierre Poulain a magistralement développé le problème : l'expertise est indispensable, mais elle est toujours problématique. Je l'expérimente à propos du travail que je mène actuellement sur l'intoxication collective qui avait frappé Pont Saint-Esprit® en 1951 : je me retrouve plongé dans les guerres les plus terribles entre experts. Et quand j'entends ce matin l'un d'entre vous dire : « Laissez les experts faire leur métier », j'ai envie de dire : surtout pas ! Ni sur le plan citoyen, ni sur le plan intellectuel. Il faut au contraire un scepticisme permanent pour ne pas sombrer dans un regard béatement positiviste !

Quant au principe de précaution, pour l'Américain que je suis – et non le francophile critique - je ne peux manquer de relever la différence qui existe de part et d'autre de l'Atlantique en matière d'appréhension du risque et de responsabilité. Il serait intéressant d'explorer historiquement comment ce principe a été engendré en Europe. Ses origines me semblent bien antérieures à l'affaire du sang contaminé, malgré l'importance primordiale de cet événement. Les éclairer relève d'un débat à la fois philosophique, scientifique et politique qui mérite d'être étendu. De la même façon, souvenons-nous que les peurs alimentaires remontent à des temps très anciens. L'anxiété n'est pas consubstantielle à la modernité, mais à l'état d'omnivore. Et le rôle de ces peurs alimentaires est plutôt positif : elles agissent comme un régulateur, même si celui-ci connaît parfois de grands dérapages. Là encore, cela mériterait d'être traité de façon historique, tout comme le problème de la société de contrôle, magnifiquement articulé par le sociologue Norbert Elias dans son livre *The Civilizing Process*, le processus de civilisation qui commence un peu avant la fin de la Renaissance et qui trouve aujourd'hui d'autres façons de s'incarner.

Pour terminer, j'aimerais évoquer un point qui me semble fondamental. Il s'agit de la tension qui constitue la définition même de l'expérience de modernisation, qui passe par la désacralisation du pain et de la royauté : le jeu entre abondance et pénurie. La France a très longtemps connu la pénurie, y compris au sortir de la Seconde Guerre Mondiale où le pain constituait de nouveau la base de son alimentation quotidienne. Et aujourd'hui ? Je ne voudrais pas moraliser, mais ne parlons pas globalement de situation d'abondance : nous n'y sommes que partiellement. Ce n'est vrai que pour quelques uns, pour une fraction seulement de la société et du monde. D'où l'importance de restituer un dialogue entre pays de cocagne et pays de la misère, pour comprendre l'un et l'autre, pour prendre conscience qu'au sein de

Et quand j'entends ce matin l'un d'entre vous dire : « Laissez les experts faire leur métier », j'ai envie de dire : surtout pas ! Ni sur le plan citoyen, ni sur le plan intellectuel.

l'abondance, il y a toujours la pénurie, pas simplement sous forme latente, mais de manière réelle. De même, au sein de la pénurie, il y avait toujours abondance. Comme il y avait toujours jeûne et fête en même temps.

Aujourd'hui, pour moi, je dirais sans hésiter que c'était plus fête que jeûne et je vous remercie de m'avoir invité. A la prochaine fois ! ■

8-L'affaire du « pain maudit de Pont Saint-Esprit » intervient en août 1951 et n'a pas trouvé d'explication fiable. Pour les uns, l'intoxication qui a provoqué l'empoisonnement de 300 habitants de cette petite ville et le décès de 7 d'entre eux aurait été provoquée par l'ergot de seigle. Ce champignon qui parasite diverses céréales contient de nombreux alcaloïdes et des substances hallucinogènes qui, en cas de contamination alimentaire, génèrent le fameux « mal des ardents », qui prend la forme de gangrènes des membres ou de crises convulsives, et dont la France a connu des épisodes particulièrement graves durant tout le Moyen Âge et jusqu'au XVII^e siècle. Pour d'autres – c'était la thèse officielle de la Justice en 1954 –, les empoisonnements de masse qui ont affecté Pont Saint-Esprit seraient dus à un fongicide à base de mercure, de fabrication suédoise, utilisé normalement pour traiter les semences.

CONCLUSION

Accepter l'étonnement, pratiquer le questionnement

Philippe Guérin,
Président du Conseil National de l'Alimentation

Cher amis,
Quelques mots, non pas de conclusion, ce qui serait bien prétentieux, mais de remerciements et de félicitation, au nom de mes collègues du CNA. Merci aux organisateurs de cette journée, aux chercheurs qui ont bien voulu, cet après-midi, nous présenter les axes de leur travail, et aux deux grands témoins dont j'ai particulièrement apprécié les lectures. Si ces derniers avaient eu connaissance de nos activités depuis presque vingt ans d'existence, ils auraient vu que les faiblesses ou les manques qu'ils ont pointés n'ont peut-être pas tous été comblés mais font pleinement partie de nos préoccupations. Vous avez raison, bien sûr, Professeur Kaplan, de rappeler que nous avons une certaine pudeur, en France, qui nous amène souvent à masquer la question des intérêts sectoriels. Les différents collèges du CNA, qui représentent la diversité des acteurs de la chaîne alimentaire, portent à l'évidence des intérêts qui, pour être tous légitimes, n'en sont pas moins parfois divergents. Dans ce cadre, le CNA s'efforce collectivement, non pas d'en appeler à un hypothétique intérêt général, mais d'établir un consensus sur le bien commun, partagé par tous les acteurs.

Vous avez pointé, Professeur Silano, l'importance de la politique de prévention. Or notre action s'inscrit dans le long terme : la pédagogie est notre raison d'être. J'ai également apprécié un autre mot que vous avez prononcé : le mot solidarité. Bien que la plupart des membres du CNA ne soient pas scientifiques, nous avons tous conscience des enjeux grâce aux chercheurs de toutes disciplines qui nous transmettent l'importance des objectifs à atteindre. Au sein même de notre groupe s'est ainsi forgé ce sentiment de solidarité qui, je l'espère, nous aide à dépasser les intérêts des uns et des autres. Mes propos vous semblent peut-être teintés d'idéalisme mais il me semble qu'ils reflètent une réalité, à laquelle nous consacrons beaucoup de temps.

Merci aussi de nous avoir encouragé, avec les clowns, à accepter l'étonnement, une attitude qui m'est chère. Bien sûr, chacun de nous, dans son secteur, se trouve régulièrement confronté à l'extérieur, mais c'est la première fois que nous expérimentons collégialement une telle rencontre, une telle opportunité de pratiquer cet étonnement, source d'enrichissement et de questionnement pour nous tous. Comme le disait

William Dab ce matin, le CNA doit en effet être un « incubateur de questionnements ».

Je terminerai en faisant à mon tour un petit cadeau. A l'époque où le CNA s'est mis en place dans sa nouvelle composition et qu'on m'en a proposé la présidence, j'ai trouvé, dans le journal La Croix du 13 septembre 2003, une chronique langagière écrite par Alain Bladuche-Delage, intitulée « Alimenter, nourrir », et dont je vous propose la lecture :

« Alimenter et nourrir ? Mais ce n'est pas du tout la même chose, cela n'a vraiment rien à voir ! Commençons par le commencement : une mère nourrit son nouveau-né. D'où les termes nourricier, nourrisson, nourrice, l'anglais nurse, nursery, etc. Mais nourrissant son petit, ne peut-on pas prétendre que sa maman l'alimente ? (Je ne fais cette proposition que pour alimenter le débat). Il faut donc inventer les mots correspondants : le sein nourricier deviendra, par exemple, la mamelle alimentaire. Or, ce n'est pas la poitrine qui est alimentaire, c'est la pension (dont personne n'ira dire qu'elle soit nourricière). Donc, quelque chose ne va pas. Une mère n'alimente pas son petit, elle le nourrit, parce qu'elle le fait intimement vivre.

Il ne faut pas confondre nourriture et aliment. La nourriture, au sens fort, n'est pas une substance (ce qu'est un aliment), mais un acte. Exemple : par temps de sécheresse, il devient difficile d'assurer la nourriture du bétail (c'est-à-dire l'action de le nourrir).

Bien sûr, quelque lecteur nourrissant des arrière-pensées ne manquera pas de remarquer que, dans cette acceptation, le mot « alimentation » occuperait sans problème la place de « nourriture ». Justement l'alimentation (le fait d'alimenter) est une activité, ce que n'est pas l'aliment. Et notre propos était de marquer la distinction de la nourriture et de l'aliment.

Cette distinction n'est pas évidente, parce que le mot « nourriture » s'emploie également dans le sens d'« aliment ». Pour la nourriture (l'alimentation) des êtres vivants, il faut des aliments... qu'on appelle aussi nourritures : nourriture pauvre, riche, solide, liquide... Au bout du compte, la nourriture demande qu'on se pourvoie d'aliments, et l'alimentation qu'on se fournisse de nourritures. « J'ai cinq bouches à nourrir, il faut que je les alimente ! »... On s'y perd.

Peut-on refuser de s'alimenter devant un poulet nourri au grain ? Nourrir son ambition d'artiste d'œuvres alimentaires ? Alimenter un feu nourri ?... Tout de même, il y a dans « nourrir » une dimension nettement interne, intérieure, et même intime, tandis qu'« alimenter » est lié à l'extérieur (où se trouvent les aliments). On nourrit un espoir, un projet, un dessein, mais ce n'est pas en soi que ces rêves s'alimentent. »

Merci à tous. ■

UN GRAND MERCI à tous les participants...

Olivier ANDRAULT, CLCV (membre du CNA). **Régis BABERIAN**, CTCPA. **Jean-Denis BAILLY**, enseignant chercheur Env. **Martine BALAN**, secrétariat Ensat. **Philippe BARALON**, directeur associé, Phylum. **Christian BARRACHET**, président de l'Adéc 31. **Dominique BENEZET**, SNRC (membre du CNA). **Sandrine BIZE**, CGAD (membre du CNA). **Ermelin BOSELLI**, Indecosa CGT (31). **Andrée BOUNIOLS**, chargée de mission DRRT. **Frédéric BOUSQUET**, responsable administratif, Ensat. **Marc BRANDOLIN**, traiteur. **Marie Hélène BRAS**, assistant ingénieur, Enfa. **Agnès BRU**, doctorante. **Résie BRUYERE**, UFCS (membre du CNA). **Simone CAILLET**, secrétariat de la présidence Inra Toulouse. **Claire CARDI**, responsable PEEP. **Gilles CATTIAU**, photographe, Inra. **CHARLIE et ROSALIE**, Bataclown. **Sophie CHARLOT**, DGCCRF (membre du CNA). **Michel CHAULIAC**, DGS (membre du CNA). **Christian CHERVIN**, maître de conférence en œnologie, Ensat. **Jean-Marie CHOULEUR**, Adeicfen 30 (membre du CNA). **Denis CORPET**, enseignant-chercheur Env. **Guillaume COSTECALDE**, Pdg Physiogenex SAS. **Paul COUESNON**, Coop de France (membre du CNA). **Jean-Pierre CRAVEDI**, directeur de recherches Inra. **Dominique CREPET**, CSHCF (membre du CNA). **William DAB**, directeur général de la santé. **Jean DAYDE**, coordinateur du pôle Aliment-Santé. **François DELPLA**, Inra. **Patrick DENOUX**, maître de conférence en psychologie interculturelle, UTM. **Michel DEPINOY**, directeur adjoint de l'INPES. **Anthony D'ESTEVE**, président de la Banque Alimentaire de Toulouse. **Valérie DOMINE**, Irqualim. **Jacqueline DROUELLE**, Synhorcat (membre du CNA). **Régis DUBOURG**, FCD (membre du CNA). **Isabelle DUFFAR**, diététicienne IRFCES. **Pierre DUPONT**, Familles de France (membre du CNA). **Frédéric ERNOU**, APCA (membre du CNA). **Alain FAUCONNIER**, vice président du Conseil régional Midi-Pyrénées. **Alexandre FEUGIER**, Socamil. **Alexandra FOISSAC**, Vicbiostart. **Claire FONT**, assistante de direction, Ensat. **Christophe FOUREL**, AFSSA. **Laurent FRITSCH**, journaliste BIMA. **Marc GARCIA**, maître de conférence Ensat. **Rafaël GARCIA-VILLAR**, programme européen sécurité des aliments, Inra. **Marc GARLAND**, agriculteur bio. **Joël GELLIN**, directeur de recherches, Inra. **Jean-Lou GERMAIN**, CCC (membre du CNA). **Farida GHRIB** et ses collègues du Repop. **Eric GIRY**, DGAL (membre du CNA). **Anne GLANDIERES**, Chambre régionale d'agriculture. **Philippe GUERIN**, président du CNA. **Marie-Claire HAGUET**, journaliste Biofil. **Serge HERCBERG**, Istna/Cnam (membre du CNA). **Jean KALLERHOFF**, maître de conférence Ensat. **Steven Laurence KAPLAN**, professeur d'histoire, Université de Cornell. **Max LAFONTAN**, directeur de recherches Inserm. **Isabelle LALEU-LABOUYSSE**, présidente Famille de France. **Marie-Anne LAPUYADE**, DRAF SREA. **Maryvonne LASSALLE de SALINS**, doctorante HEC. **Bruno LEGAGNEUX**, directeur des études, Ensat. **Cédric LE MAITRE**, consultant IAA Viligienciaa. **Jean-Philippe LESNE**, directeur du pôle mesure et précision BVA. **Philippe LINDER**, chargé d'études DRAF SRPV. **Bruno LION**, délégué des affaires régionales DRAF. **Danielle LO STIMOLO**, CGI (membre du CNA). **Annie LOCH**, Ania Danone (membre du CNA). **Bernard LORIN**, FNAF/CGT (membre du CNA). **Valérie MARTIGNOLLES**, responsable certification Ecocert. **Georges MAS**, consultant. **Virginie MASDOUA**, déléguée régionale ADLF. **Anne MAUFFRET**, chargée de communication Génopole Toulouse. **Pierre MESLIER**, FNAACFE-CGC (membre du CNA). **Jean-Louis MEUROT**, Confédération paysanne (membre du CNA). **Huguette MEYER CARON**, Ania fromagerie Bel (membre du CNA). **Marie-Hélène MONIER**, Dgs (membre du CNA). **Marie-Carmen MONJE**, maître de conférence, Ensat. **Clémentine MURIELLE**, Dgs. **Daniel NAIRAUD**, directeur du CNA, DGAI. **Valérie OLIVIER**, maître de conférence, Ensat. **Louis ORENGA**, directeur CIV. **Hervé OSSARD**, président du centre Inra Toulouse. **Françoise OUARNE**, ingénieur de recherche Insa. **Gérard PASCAL**, ancien directeur scientifique Nutrition Humaine Inra. **Cécilia PERROUD**, Socamil. **Jean-Pierre POULAIN**, maître de conférence en sociologie de l'alimentation, UTM. **Sylvie PRADELLE**, UFC Que Choisir (membre du CNA). **Brigitte PREVOST**, secrétaire générale Adéc 31. **Maryse PUJOL-BOULZE**, chargée d'études MPE. **Claudine QUENTEL**, FCD groupe Casino (membre du CNA). **Pauline RAUST**, FNSEA (membre du CNA). **José RAYNAL** maître de conférence Ensat. **Etienne RECHARD**, Coop de France (membre du CNA). **Alain REUGE**, FGA/CFDT (membre du CNA). **Claude RICOUR**, CEN, hôpital Necker (membre du CNA). **Catherine RIOUX**, DGCCRF. **Claude RISAC**, directeur général CEDUS. **Patrick ROUIMI**, chargé de recherches Inra. **Colette ROUSSY**, médecin scolaire SNMSU. **Jean-Paul ROUSTAN**, professeur, coordinateur recherche, Ensat. **Patrick SAUVEPLANE**, DRJS. **Isabelle SEILLER**, formation continue, Enfa. **Francis SENTENAC**, AFOC (membre du CNA). **Francis SEVILA**, directeur de l'Ensat. **Vittorio SILANO**, président du comité scientifique de l'EFSA. **Alain SOROSTE**, consultant (membre du CNA). **Sidonie SUBERVILLE**, DGAI (CNA). **Claudine SUBRA-MAZOYER**, responsable de la communication, Sicoval. **Bertil SYLVANDER**, directeur de recherches Inra. **Vassilia THEODOROU**, responsable laboratoire ESA Purpan. **Jean-Marc THEVENET**, directeur de la DRCCRF Midi-Pyrénées. **Pierre-Louis TOUTAIN**, coordinateur du pôle Sécurité Sanitaire des Aliments. **Stéphane TOUZET**, SNTMA/Force ouvrière (membre du CNA). **Jacques TULLIEZ**, directeur de recherches, Inra. **François-Régis VALETTE**, président du Sicoval. **Marie VELLA**, responsable consommation UFCS. **Sophie VILLERS**, directrice générale de l'alimentation. *Sans oublier les étudiants de l'Ensat et du DESS Sciences Sociales appliquées à l'Alimentation (CETIA/UTM)...*



Ces actes, conçus et rédigés par la **Mission Agrobiosciences**,
sont édités par le **Conseil National de l'Alimentation**,
avec le soutien financier du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale.
Mise en page, gravure : Nuances du Sud. Impression : Imprimerie 34